

1) Vie municipale

La parité en question : hommes recherchés (7/01/2014)

Le
7/01/2014



■ Françoise Ravey, élue il y a deux ans et demi en plein conflit, a décidé de briguer un mandat plein et entier. Photo ER

La parité en question

Morvillars : hommes recherchés

Belfort. Deux des trois femmes de l'exécutif municipal de Morvillars (Territoire de Belfort, 1.151 habitants) seront de nouveau dans la course en mars. Non sans avoir réfléchi longuement sur leur implication, née dans la douleur au cours du mandat précédent. Françoise Ravey, maire sans étiquette et surtout femme de conviction, annoncera officiellement sa candidature ce samedi 11 janvier, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux. Sa première adjointe Lydie Baumgartner, après avoir mûri sa décision pendant plusieurs semaines, a également décidé de poursuivre ce qui s'apparentait à une mission de salut public après la dissolution du conseil précédent. Et qui prend désormais la forme d'un prolongement naturel de la vie publique engagée avec succès. En revanche, Joëlle Zumbihl, la troisième adjointe, a décidé de raccrocher pour des raisons professionnelles. C'est l'un des sept « départs » (sur quinze élus) enregistrés depuis cet été par Françoise

Ravey : « Il faut malheureusement compter avec les décès, les mutations ou simplement la fatigue car un mandat, c'est très prenant. Ce n'était pas mon but d'être maire, sinon je m'y serais prise bien avant mes 53 ans. Être élue n'est pas anodin, c'est un engagement de tous les jours et il y a certaines semaines où je n'ai pas une seule soirée à moi. Tout cela a pesé dans ma réflexion, car il faut recréer une dynamique collective après deux années difficiles ». Deux années marquées par la pugnacité du trio féminin de l'exécutif, confronté avec le reste de l'équipe à une situation financière et administrative fortement dégradée. « Cette prédominance féminine n'était pas volontaire », explique Françoise Ravey, « elle s'est mise en place sur la base des compétences ; d'ailleurs, il y a huit femmes et sept hommes dans l'équipe, alors que la parité n'était pas encore d'actualité. Ce sera le cas cette année. Ma liste, qui n'est pas bouclée, rassemblera ceux qui veulent finaliser des projets sur un mandat plein et entier ».

François ZIMMER

La parité en question : hommes recherchés (7/01/2014)



Françoise Ravey, élue il y a deux ans et demi en plein conflit, a décidé de briguer un mandat plein et entier. Photo ER

Belfort. Deux des trois femmes de l'exécutif municipal de Morvillars (Territoire de Belfort, 1.151 habitants) seront de nouveau dans la course en mars. Non sans avoir réfléchi longuement sur leur implication, née dans la douleur au cours du mandat précédent. Françoise Ravey, maire sans étiquette et surtout femme de conviction, annoncera officiellement sa candidature ce samedi 11 janvier, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux. Sa première adjointe Lydie Baumgartner, après avoir mûri sa décision pendant plusieurs semaines, a également décidé de poursuivre ce qui s'apparentait à une mission de salut public après la dissolution du conseil précédent. Et qui prend désormais la forme d'un prolongement naturel de la normalisation de la vie publique engagée avec succès. En revanche, Joëlle Zumbihl, la troisième adjointe, a décidé de raccrocher pour des raisons professionnelles. C'est l'un des sept « départs » (sur quinze élus) enregistrés depuis cet été par Françoise Ravey : « Il faut malheureusement compter avec les décès, les mutations ou simplement la fatigue car un mandat, c'est très prenant. Ce n'était pas mon but d'être maire, sinon je m'y serais prise bien avant mes 53 ans. Etre élue n'est pas anodin, c'est un engagement de tous les jours et il y a certaines semaines où je n'ai pas une seule soirée à moi. Tout cela a pesé dans ma réflexion, car il faut recréer une dynamique collective après deux années difficiles ». Deux années marquées par la pugnacité du trio féminin de l'exécutif, confronté avec le reste de l'équipe à une situation financière et administrative fortement dégradée. « Cette prédominance féminine n'était pas volontaire », explique Françoise Ravey, « elle s'est mise en place sur la base des compétences ; d'ailleurs, il y a huit femmes et sept hommes dans l'équipe, alors que la parité n'était pas encore d'actualité. Ce sera le cas cette année. Ma liste, qui n'est pas bouclée, rassemblera ceux qui veulent finaliser des projets sur un mandat plein et entier ».

François ZIMMER (Le 7/01/2014)

Histoire La France a inscrit sur sa liste des projets éligibles à un classement au Patrimoine mondial de l'Humanité quatre-vingts sites de 14-18, dont deux situés en Franche-Comté, dans le Territoire de Belfort

14-18 : un pas vers l'Unesco

Bar-la-Duc. Jeudi soir, le Comité des biens de la France à l'Unesco (émulsion du ministère de la Culture, et de l'Environnement) a inscrit, sur la liste française des projets éligibles au Patrimoine mondial de l'Humanité, 80 sites de 14-18 se trouvant dans une douzaine de départements le long du front ouest. « Nous sommes très heureux d'avoir franchi cette étape capitale, même si elle n'est pas décisive. Nous devons maintenant finaliser notre dossier et convaincre la France ou la Belgique de déposer le dossier devant l'Unesco pour obtenir ce classement au Patrimoine mondial. En effet, notre projet est franco-belge et concerne 105 biens avec les 25 belges. C'est une association qui le porte mais un État qui le présente. Sur la liste du comité français, il y a beaucoup d'autres projets et un pays ne peut pas présenter plus de deux dossiers par an. Néanmoins, nous avons bon espoir d'aller rapidement devant l'Unesco et d'aboutir en 2018. Notre démarche a le soutien du président de la République, François Hollande, comme il l'a indiqué dans son discours du 7 novembre », explique Serge Barcellini. Conseiller de Kader Arif, ministre des Anciens combattants, secrétaire général de l'association « Paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre », il travaille sur ce dossier depuis plusieurs années avec Christian Namy, le sénateur président du conseil général de la Meuse. Ce dernier coprésède avec Yves Daudigny, sénateur président du conseil général de l'Aisne, l'association dont Jean-Paul Vinchelin (CG54) est vice-président.

Morvillars et Joncherey

Faute de pouvoir retenir les 750 km de la ligne de front, l'association a ciblé les



Le monument érigé à Joncherey, où a été tué le caporal Peugeot, premier mort de la Grande Guerre.

Photo d'archives ER

sites les plus emblématiques, dont 22 en Lorraine et 2 en Franche-Comté. En Lorraine, on recense notamment les principaux sites de la Bataille de Verdun (Zone rouge, l'Ossuaire et la nécropole de Douaumont, les forts de Douaumont et de Vaux...), le Saillant de Saint-Mihiel (Meuse et Meurthe-et-Moselle).

Outre la nécropole de Morvillars, la Franche-Comté est concernée par la tombe du caporal Peugeot, le premier mort français de la Grande Guerre. Celui-ci fut mortellement blessé, le 2 août 1914 au matin, alors que la 6^e compagnie du 44^e RI qu'il commandait s'était portée au-devant d'une patrouille allemande en reconnaissance à Joncherey (Territoire de Belfort).

« Les biens sont protégés et sont tous gérés par des États, des collectivités ou des associations avec des missions de service public. La force de notre dossier est

qu'il regroupe des lieux de mémoire et de sépultures représentant 80 nations et la dimension franco-allemande. Nous ne pourrions gagner que si on est international et que l'on tient compte de l'évolution du monde. Ainsi, nous avons intégré des nécropoles allemandes », ajoute Serge Barcellini.

« La hiérarchie a disparu face à la mort »

Avant l'annonce du Comité des biens de la France, il a subi devant les 35 membres, dont l'ambassadeur de France à l'Unesco, un grand oral pour justifier une démarche pour le moins originale. En effet, le classement au Patrimoine de l'Humanité de sites de guerre ne va pas de soi et l'Unesco ne suit pas le calendrier commémoratif. Paradoxalement, c'est la mort de masse qui justifie le classement : « Cela dépasse le Centenaire ou le 70^e anniversaire du débarquement, dont les pages ont

aussi été retenues par le Comité. Notre dossier s'inscrit dans l'Histoire et s'appuie sur le fait que la Grande Guerre a changé le cours de l'Humanité et s'inscrit dans une évolution de la société. Pour que le souvenir de la guerre s'enracine dans les générations, il a été choisi de

créer des symboles funéraires. Avant 14, les morts de guerre étaient traités de manière hiérarchique, avec des sépultures dignes pour les officiers et des fosses communes anonymes pour les autres. En 14-18, cela change. On a mis côte à côte les soldats, quel que soit leur grade. La hiérarchie a disparu face à la mort. La tombe du soldat suit la démocratisation de la société. 14-18 constitue un tournant universel en consacrant l'égalité fondamentale des citoyens devant la mort avec l'individualisation des sépultures. Notre ambition est de sauvegarder ces lieux patrimoniaux tout en les inscrivant dans un paysage mémoriel. Cette démarche n'a rien de nationaliste, comme l'illustre l'association très forte avec la Belgique, et la sélection de biens représentant 80 nations, dont l'Allemagne. Pour préserver les sites les plus importants et assurer une cohésion, un développement et une pérennité, ce classement est fondamental. C'est aussi une garantie de visibilité internationale et d'avoir plus de touristes après le Centenaire. »

Sebastien GEORGES

« Un moment important »

► « Cette inscription sur la liste de la France est essentielle. Nous avons encore de un an et demi à deux ans de travail pour finaliser le dossier. Or, et de ce, nous sommes en contact avec l'Unesco pour construire notre projet et le réaliser selon ses attentes. Ce travail va s'intensifier, ainsi qu'avec tous les pays concernés par les sites retenus et par 14-18. Notre projet a une dimension internationale majeure. Cette décision consolide notre position et valide notre démarche », selon Christian Namy, le président UDR du conseil général de la Meuse. Aux yeux du département, qui compte plusieurs sites majeurs (Verdun, Argonne et Saint-Mihiel), ce classement est primordial. « Tout se fait au-delà des circonvolutions politiques. Nous travaillons main dans la main avec Yves Daudigny, président PS de l'Aisne, les membres du gouvernement, notamment Aurélie Filippetti, et Serge Barcellini, au cabinet de Kader Arif, qui a une mission sur ce projet. Le département de la Meuse est mobilisé avec la Mission Histoire. J'ai bon espoir que le gouvernement puisse présenter le dossier à l'Unesco d'ici deux ans. »

Présélection pour l'Unesco (13/01/2014)

Le mémorial du caporal Peugeot à Joncherey et la nécropole nationale de Morvillars font partie des 80 sites de 14-18 retenus pour être éligibles à un classement au Patrimoine mondial de l'Humanité.



La nécropole nationale de Morvillars : 156 tombes de soldats y sont érigées, essentiellement des corps de Poilus morts à l'hôpital militaire de Morvillars ou sur le proche front alsacien, à Dannemarie. Photos Christine DUMAS

La citadelle de Belfort n'avait pas été retenue pour un classement Unesco. Plus modeste, le mémorial du caporal Peugeot et la nécropole nationale de Morvillars auront peut-être davantage de chance : vendredi, ces deux sites ont été retenus, avec 78 autres lieux, comme projets éligibles au Patrimoine mondial de l'Humanité (lire notre édition de samedi).

Deux sites en Franche-Comté, présentés par l'association « Paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre » et retenus par le Comité des biens de la France à l'Unesco. Le Territoire de Belfort fait partie des douze départements où se situent des lieux mémoriaux de la Première Guerre mondiale mis en évidence par cette association.

Un centre d'interprétation à Belfort ?

Sur l'intervention de Christophe Grudler, conseiller général du canton de Belfort-Est (MoDem), le président du conseil général Yves Ackermann (PS) avait fini par adhérer à « Paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre », ce qui a permis de faire figurer Joncherey et Morvillars sur cette préliste. Pour le conseiller général MoDem, par ailleurs candidat à la mairie de Belfort en mars, cette nomination peut être « une opportunité touristique ». À condition, évidemment, de redonner un peu de lustre aux monuments : celui du caporal Peugeot aurait d'ailleurs sérieusement besoin d'une remise en état.

Dès vendredi soir, Christophe Grudler, historien de formation, indique être intervenu auprès de la Région Franche-Comté « pour la signature d'un contrat de destination Tourisme de mémoire Centenaire 1914 », et auprès de l'association qui porte le dossier Unesco pour que Belfort devienne « zone d'interprétation de 1914 ». La Franche-Comté, qui n'a connu de zone de front « que » dans le

Territoire de Belfort durant la Première Guerre mondiale, se montre évidemment moins concernée que l'Alsace, la Lorraine, la Picardie, Champagne-Ardenne ou le Nord Pas-de-Calais sur le sujet. Le contrat de destination « Tourisme de mémoire Centenaire 1914 » a été signé depuis novembre 2013 par les régions situées sur le front de la Grande guerre. « Il y a des retombées nationales en matière de promotion à attendre du ministère du Tourisme. Ce serait stupide de se priver de ces moyens qui nous tendent les bras pour peu que l'on s'y intéresse », remarque encore le conseiller général.

Quant à un centre d'interprétation, il pourrait voir le jour à Belfort, sorte de musée d'un nouveau genre permettant de donner accès à un patrimoine en faisant appel à d'autres moyens que les seules collections patrimoniales. L'association Paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre a, pour l'instant, « pris acte ». Il faudra sans doute encore batailler.

Propriété de la commune de Joncherey, le monument du caporal Peugeot va, peut-être malgré lui, être mis en lumière toute cette année du centenaire du début de la guerre 14-18 puisque les premières échauffourées mortelles inhérentes au conflit ont lieu à l'endroit même où le mémorial est érigé. Pour l'heure, Jules-André Peugeot reste la première victime officielle du conflit, malgré la date de sa mort, le 2 août, trente heures avant la déclaration de guerre officielle, le 3.

Morvillars recèle sans doute davantage de traces de la Grande Guerre, par la présence de sa nécropole nationale, 156 stèles chrétiennes et musulmanes, surmontées d'un monument en grès datant de 1923. Mais là encore, la ligne de front est éloignée : ces hommes ont été tués dans les combats du Sundgau près de la frontière suisse ou sont décédés dans les hôpitaux militaires de Morvillars, plutôt entre 1916 et 1918. Il s'agit d'ailleurs de la seconde sépulture militaire, réorganisée en 1923, qui regroupe aussi les corps du cimetière militaire de Chavannes-les-Grands. Elle est devenue cimetière national en 1925 après avoir, en 1914, accueilli des soldats prussiens et français.

Karine FRELIN le 13/01/2014

Des vœux en musique (13/01/2014)

Morvillars *Le 13/01/2014* Des vœux en musique

Après des vœux à l'extérieur autour d'un brasier de sapins, des marrons et du vin chauds des deux années précédentes, c'est en musique avec une Elena de Vangelis pleine d'entrain que la municipalité est entrée dans la nouvelle année samedi soir. Dans la salle de mairie cette fois.

Au diable la morosité avec les femmes au pouvoir puisque tour à tour ce sont elles qui ont pris la parole.

Christine Chrétien, responsable des services, a retracé « l'ampleur du chemin parcouru », images à l'appui.

Pour elle, « l'avenir se conjugue ensemble au service de la population sous le signe du respect et de la tolérance ». Des propos que fait siens aussi Françoise Ravey autour d'un état d'esprit volontaire pour faire avancer Morvillars.

Et c'est l'actualité qui devait permettre à une Madame le Maire tout heureuse d'annoncer à ceux qui n'avaient pas encore consulté les colonnes de notre quotidien du matin même, que « Morvillars venait d'être choisi comme site candidat au patrimoine de l'Unesco » pour sa nécropole au côté de Joncherey pour la tombe du Caporal Peugeot.

Une manière pour elle de dire que « Morvillars s'ouvre au monde entier [...] déjà avec les hameçons sur les cinq continents mais



■ Elena de Vangelis pour l'ambiance.

aussi pour ses châteaux, sa fête de la moto » et bien d'autres manifestations qui dépassent les limites de la région.

Mais Françoise Ravey devait revenir aussi dans le détail sur les points forts de l'année avant de dire à l'aube de cette nouvelle année et à l'adresse de ses concitoyens que « Morvillars en 2014 sera ce que vous en ferez... ce que nous en ferons ».

Une manière d'engager l'avenir sous les meilleurs auspices après les traumatismes vécus par la commune ces dernières années.

Il ne restait plus alors aux élus, Christian Rayot, Damien Meslot et Jean-Marc Bassaget, le sous-préfet, qu'à conclure en souhaitant bon vent à la commune.

Françoise Ravey pour un vrai second mandat (15/01/2014)

Morvillars Le 15/01/2014 Françoise Ravey pour un vrai second mandat

Sa candidature ne faisait pas de doute : Françoise Ravey brigue un vrai mandat de six ans pour conduire les affaires communales. Elle était arrivée dans le fauteuil de premier magistrat après maintes péripéties et une dissolution du conseil municipal en conseil des ministres.

« Élus depuis juin 2011, nous sommes candidats à un second mandat et je dis nous parce que c'est une décision collective » a-t-elle expliqué samedi soir, à l'occasion de la présentation des vœux. À plein régime depuis trente-trois mois, Françoise Ravey avoue n'avoir pas encore bouclé sa liste « mais l'équipe sera renouvelée par moitié à la suite de décès, de mutations ou de départs volontaires ».

La parité, comme elle l'était déjà, sera naturellement de mise mais l'élément nouveau réside dans le fait que la commune, avec ses 1.167 habitants, tombe sous le coup de la nouvelle loi de scrutin de liste avec interdiction pour les électeurs de panacher. Autre changement : la désignation directe des conseillers communautaires



■ Françoise Ravey repart avec la moitié de son équipe.

qui siégeront à la CAB tandis que le redécoupage cantonal fera rester Morvillars dans le canton de Grandvillars, désormais le plus gros du département avec pas moins de trente-trois communes. Événement important s'il en est, cette élection « fera que la vie continue avec le travail au quotidien, les services rendus aux habitants et la poursuite des chantiers » dont, période électorale oblige, Françoise Ravey se promet de parler plus tard.



Françoise Ravey repart avec la moitié de son équipe.

Sa candidature ne faisait pas de doute : Françoise Ravey brigue un vrai mandat de six ans pour conduire les affaires communales. Elle était arrivée dans le fauteuil de premier magistrat après maintes péripéties et une dissolution du conseil municipal en conseil des ministres.

« Élus depuis juin 2011, nous sommes candidats à un second mandat et je dis nous parce que c'est une décision collective » a-t-elle expliqué samedi soir, à l'occasion de la présentation des vœux. À plein régime depuis trente-trois mois, Françoise Ravey avoue n'avoir pas encore bouclé sa liste « mais l'équipe sera renouvelée par moitié à la suite de décès, de mutations ou de départs volontaires ». La parité, comme elle l'était déjà, sera naturellement de mise mais l'élément nouveau réside dans le fait que la commune, avec ses 1.167 habitants, tombe sous le coup de la nouvelle loi de scrutin de liste avec interdiction pour les électeurs de panacher. Autre changement : la désignation directe des conseillers communautaires qui siégeront à la CAB tandis que le redécoupage cantonal fera rester Morvillars dans le canton de Grandvillars, désormais le plus gros du département avec pas moins de trente-trois communes. Événement important s'il en est, cette élection « fera que la vie continue avec le travail au quotidien, les services rendus aux habitants et la poursuite des chantiers » dont, période électorale oblige, Françoise Ravey se promet de parler plus tard.

Le 15/01/2014

Jean Monnier sort de sa retraite (26/01/2014)

Morvillars

Jean Monnier sort de sa retraite

Le 26/01/2014

Jean Monnier veut réagir aux propos de l'actuelle maire de la commune, Françoise Ravey, concernant sa gestion lorsqu'il était maire de Morvillars. Jean Monnier défend sa gestion en indiquant que les investissements ont été plus importants qu'ailleurs mais que cela « correspondait à un niveau d'équipement et de services à la population largement supérieur à la moyenne, et la commune disposait des moyens de la rembourser, tout en ayant un niveau de fiscalité inférieur à la moyenne des communes de sa catégorie ».

Jean Monnier renvoie, au soutien de ses propos, au rapport que la chambre régionale des comptes a rendu à propos de sa gestion.

Il indique que les caisses de Morvillars, à son départ, permettaient de « payer l'ensemble des dépenses de l'année » et que l'actuelle équipe a terminé sa première année de gestion en augmentant les dépenses annuelles de 12,5 %.

« Manipulation »

Françoise Ravey évoque une « manipulation » lorsque Jean Monnier soutient que le rapport de la chambre régionale des comptes lui était favorable. L'élue renvoie à la lecture de la soixantaine de pages du document, notamment celles traitant de l'envol de la dette, du non-respect des dispositions légales et de la désorganisation de la gestion administrative et comptable de la commune.

« En 2009, l'endettement par habitant était de 3.602 euros contre 853 euros pour la moyenne nationale. L'augmentation de 30 % des impôts passée en force en 2010 par Jean Monnier a produit une recette supplémentaire de 70.000 euros qui ne couvrait même pas l'amortissement d'emprunt (+ 102.000 euros). Les équipements n'ont jamais été entretenus et demandent aujourd'hui des dépenses énormes à la suite des rapports des commissions de sécurité. La seule mise aux normes de l'installation électrique de l'église, menacée de fermeture, coûtera environ 60.000 euros. La médiathèque surdimensionnée présentait un rapport de 100.000 euros annuels de déficit pour 250 euros de recettes », répond Françoise Ravey.

Et de poursuivre : « Nous sommes passés de deux à 0,8 poste et l'hémorragie financière est contenue. Les logements communaux à l'abandon ont été réhabilités et vont produire des recettes. Les recettes de la vente de bois, pas recouvrées depuis 10 ans, et du service périscolaires sont désormais encaissées par la commune. Le service périscolaire, pour lequel M. Monnier voulait engager une dépense de 1,7 million d'euros a été réalisé par la nouvelle équipe municipale pour 281.000 euros dont 73 % de subventions, c'est-à-dire un coût pour la commune de 70.000 euros qui inclut aussi la réfection de deux classes. »

Ph.E.

Le cimetière militaire de Morvillars (6/02/2014)

Journal du Territoire de Belfort – février 2014

MÉMOIRE

I^{re} Guerre mondiale

Le cimetière militaire de Morvillars

Le 9 janvier 2014, le comité des biens de la France à l'UNESCO a inscrit sur la liste des sites éligibles au patrimoine mondial de l'humanité le projet « Paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre » qui s'étale sur 750 km, des champs de bataille belges jusqu'à la frontière suisse. Deux sites terrifortains ont été retenus dans ce projet mémoriel.

✉ Jean-Christophe Tamborini

Dans le Territoire de Belfort, il s'agit du lieu de décès des deux premiers morts français et allemands du conflit, situé à Joncherey, et de la nécropole nationale de Morvillars, un village de base arrière où sont installés des hôpitaux. Dès le déclenchement des hostilités,

“ Les tombes sont marquées par une croix pour les chrétiens, une plaque pour les athées ou une stèle en arc outrepassé pour les musulmans.”

soldats décédés. Un second cimetière provisoire B est donc installé au plus près de l'HOE, au bord de la route de Froidefontaine. Lors du conseil municipal du 27 novembre 1920, il est proposé de « grouper en un lieu ceux qui ont donné leur vie pour le pays et perpétuer leur souvenir parmi les généraux futurs », la concession étant offerte à perpétuité.

Une nécropole nationale

Le choix de l'emplacement de la future nécropole communale se porte sur une partie du cimetière militaire. Un courrier est envoyé à chaque famille endeuillée de Morvillars et Méricourt pour en connaître les intentions. Le maire, Louis Viellard, choisit Robert Danis, architecte du gouvernement, directeur des Beaux-Arts d'Alsace et de Lorraine, comme auteur du projet. Celui-ci propose rapidement un plan d'ensemble autour d'une tour lanterne des morts, le tout souligné d'une plantation de peupliers. Les tombes sont marquées par une croix pour les chrétiens, une plaque pour les athées ou une stèle en arc outrepassé pour les musulmans. Dès le 15 février 1922, le transfert des corps du cimetière B est achevé ainsi que les fondations du monument. Le 19 mai 1922, le décret autorisant l'érection du monument est signé par le président de la République. C'est Jules Ernwein qui est chargé d'en assurer la construction en gré rouge d'Alsace pour une somme forfaitaire de 12 000 francs,

M^{me} Louise Viellard, membre de la Société française de secours aux blessés militaires, ouvre son château à une annexe de l'hôpital auxiliaire militaire n° 11. Un second hôpital voit le jour sur le territoire de la commune en février 1917, l'hôpital d'origine des Étapes n° 54 (HOE). Pour le relier le plus rapidement possible à la ligne de chemin de fer Belfort-Delle, c'est le site près de la tuilerie de Froidefontaine qui est retenu. L'hôpital reçoit la visite des généraux Fétain et de Boissoudy en février 1918. En mars 1918, l'hôpital soigne des soldats gazés dans des combats en Alsace. Les terrains sont rendus à leurs propriétaires le 19 avril 1920.

Des cimetières provisoires

Il existait déjà un cimetière militaire datant de 1870-1871 contigu au cimetière intercommunal, ce dernier est réutilisé dès 1916. La mortalité dans les ambulances et les hôpitaux de la commune étant élevée, il faut trouver un autre endroit pour inhumer les



1911 - MORVILLARS - Château Léon Viellard

Le château Léon Viellard en 1914.



La nécropole de Murvillars aujourd'hui.



Actuellement, 156 soldats reposent dans la nécropole, dont un Britannique et quatre inhumés après la Seconde Guerre mondiale.

Associations. Le Conseil général du Territoire de Belfort a adhéré à l'association « Paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre » chargée de porter le dossier franco-belge d'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO d'un ensemble de sites mémoriels de la Première Guerre mondiale.

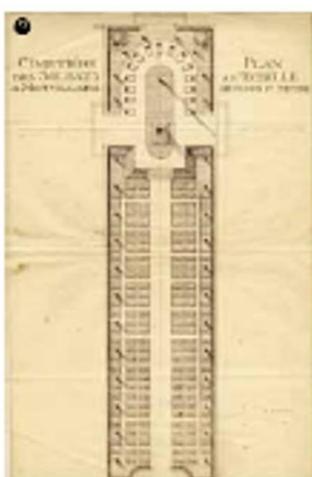
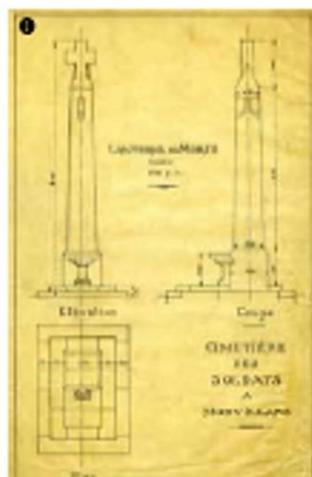
Prochainement. Le site de Joachery fera l'occasion d'un article spécifique à l'occasion du numéro de Vivre le Territoire à paraître en juillet 2024.

pour moitié à charge de la commune. Le reste du financement est assuré par une souscription à laquelle la famille Viellard participe largement. Au cours de l'été 1922, les soldats inhumés à Courcelles et à Faverois sont rapatriés à Murvillars. Les sol-

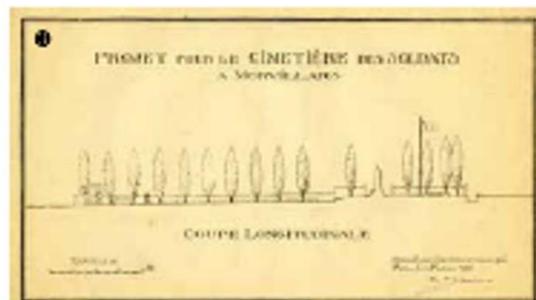
datés allemands de la guerre de 1870 sont eux déplacés à Illfurth.

Le cimetière militaire est inauguré le dimanche 28 octobre 1923 en présence des autorités civiles et militaires. Le 4 septembre 1924, 27 soldats sont transférés de Chavannes-les-

Grands vers Murvillars. Ce cimetière communal est cédé par la commune à l'État pour le franc symbolique en mai 1925, ce qui en fait désormais une nécropole nationale, la seconde du département avec celle du Glacis du château à Belfort. ●



- ❶ Plan du monument de la lanterne aux morts.
- ❷ Plan général de la nécropole.
- ❸ Plan de coupe du projet de nécropole.



Bien raccordés à la station (8/02/2014)

CAB Découverte du nouveau réseau d'assainissement à Bourogne, Méziré et Morvillars

Bien raccordés à la station

Le 8/02/2014



■ Antoine Burrier, directeur des eaux et de l'assainissement de la CAB, face aux élus sur le site de Bourogne.

Construction d'une nouvelle station d'épuration à Bourogne et démolition de la station de Méziré : 1,8 million d'euros au total auront servi à renouveler le réseau d'assainissement. Il prend désormais en charge la ZI de Bourogne, la ZAC des Tournelles, Méziré et « Morvillars-village ».

Hier avait lieu la visite visant à montrer aux élus le nouveau système de raccordement du réseau d'assainissement des eaux. Il relie les bassins d'orage de Méziré et ceux de Morvillars à la station de Bourogne.

Vétuste et obsolète

Devenue vétuste et obsolète, la station de Méziré d'une capacité de 1.670 équivalents habitants (EH : quantité moyenne de pollution rejetée par jour, par un habitant) se devait d'être remplacée. Orchestrée par la Communauté de l'agglomération belfortaine (CAB), la construction de la station

d'épuration à Bourogne d'une capacité de 5.000 EH débute en 2006. Suivront les travaux de raccordement entre les différents sites fin 2010.

Le nouveau système renvoie les effluents vers la base de Bourogne. « Le système du site principal de Méziré comprend un bassin d'orage de 430m³, qui tamponne [neutraliser les matières impropres : N.D.L.R.] les eaux usées et pluviales du réseau unitaire, et deux cuves de 800 litres chacune, qui récupèrent les effluents », explique Antoine Burrier, directeur des eaux et de l'assainissement de la CAB en compagnie d'Alain Renaud, responsable du bureau d'étude de la CAB. « Les cuves sont vidées grâce à un soufflé d'air qui chasse les effluents vers les 2 km de conduits jusqu'à la base de Bourogne. »

Un deuxième site à Méziré, celui des Forges, plus petit que le premier (bassin de



■ Alain Renaud, responsable du bureau d'étude de la CAB, explique le fonctionnement des compresseurs du site principal de Méziré aux élus. Photos Lionel WADAM

90m³), est directement relié au site principal.

À Morvillars, deux autres sites sont reliés à la station de Bourogne : un bassin d'orage de 315m³ et un autre de 285m³.

Après plusieurs opérations sur le site de Bourogne, les boues solides sont transportées jusqu'à Cernay, en Alsace et l'eau épurée est rejetée dans l'Allaine, rivière qui longe le site de Bourogne.

Aléas

Louis Silberhorn, chargé d'affaires dans la société CERIA (électromécanique), Julien Gremeret, technicien en charge du suivi des tra-

voux à la CAB, et Serge Bitzenhoffer, de la société Olry, sont revenus sur le chantier du raccordement. Ils confient : « On a eu quelques

aléas durant l'hiver : les champs étaient inondés et on ne pouvait pas travailler, il a fallu attendre la décrue. »

Louise MASSIAS

Innovations

► comme le rappelle Antoine Burrier, les techniciens sont en veille constante pour être au courant des dernières innovations.

- Les travaux ont permis d'installer un réseau de fibre optique entre les sites qui renvoie rapidement les informations sur l'état du réseau vers le site de Bourogne.

- Ce dernier a été construit selon les normes qui permettent aux groupes scolaires de découvrir la station sans risques lors de visites pédagogiques.

- Pour éviter les nuisances au voisinage, sur le site de Méziré, les compresseurs très bruyants ont été installés dans un local insonorisé. Le site bénéficie également de filtres à cœur en fibre de coco, un produit naturel.

Françoise Ravey applaudie (9/02/2014)

L'intervention d'une élue a emporté les applaudissements du conseil communautaire, dans la nuit de jeudi à vendredi lors de la dernière réunion de la CAB. Un élu de Morvillars s'apprêtait à quitter la séance, vers une heure du matin, lorsqu'Étienne Butzbach lui a demandé de rester car sinon l'assemblée n'aurait plus disposé du quorum nécessaire pour siéger valablement. Il s'est rassis.

Françoise Ravey, maire de Morvillars, a cependant expliqué que son collègue travaillait tôt et qu'il ne lui restait plus que deux heures de sommeil possible. Elle a souligné qu'il aurait suffi que les vice-présidents, dont plusieurs étaient partis plus tôt dans la soirée juste après le vote du budget, soient restés pour que le quorum ne soit pas menacé. Évidemment, elle a rappelé que les vice-présidents sont rémunérés par la CAB alors que les responsables des communes siégeant au conseil communautaire jusqu'à des heures avancées de la nuit ne le sont pas...

Le conseil en bref (10/02/2014)

Conseil municipal du 29 janvier 2014. Petite séance pour les élus avant l'ultime du conseil municipal le 17 février.

Investissement.- Les élus ont autorisé le maire à engager des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget primitif de 2013 pour la somme de 143.903 €.

Forêt.- Les élus ont approuvé le projet d'aménagement des forêts communales de l'ONF et ce, conformément à la législation propre aux sites classés en zone Natura 2000. Par ailleurs le prix de l'affouage pour la campagne en cours est fixé à 10 € le stère et le tirage au sort des lots se déroulera à la mairie le 22 février à 10 h.

Signalisation.- La municipalité a répertorié les panneaux de signalisation à changer et qui pourront faire l'objet d'une aide du conseil général dans le cadre de la répartition des sommes collectées par les amendes de police.

Le 10/02/2014

Un bel écrin périscolaire (16/02/2014)

Un bel écrin périscolaire pour les enfants

Le 16/02/2014

« Un peu de silence les enfants... vous m'aviez promis ! »

Le maire Françoise Ravey a dû jouer un peu à la maîtresse d'école hier matin lors de l'inauguration des nouveaux locaux du périscolaire. Pour faire taire les enfants s'entend !

Et ce n'est pas sans boudier son plaisir et avec une once de satisfaction qu'elle l'a fait devant un parterre de personnalités.

Une réalisation qui a déjà fait l'objet de la visite du président du conseil général (notre édition de vendredi) qu'il faut bien qualifier de remarquable et d'exceptionnelle. Remarquable de part « sa conception innovante qui mêle la partie enseignement au lieu de vie » où sont accueillis les enfants lors du périscolaire. En fait des anciennes classes et des appartements de fonction, les concepteurs du projet ont réussi à mutualiser les espaces et à en faire « un bel écrin ».

Exceptionnel aussi, ce périscolaire l'est lorsque l'on sait qu'il a réussi à bénéficier de 73 % de subvention. « On s'est battus » dira Françoise Ravey « mais nous avons eu les oreilles attentives de l'Etat pour 114 360 euros, celles du FNADT pour 29 500 euros (Fonds d'aménagement du territoire), du sénateur Jean-Pierre Chevènement pour 50 000 euros, du conseil général pour 42 000 euros et de la Caisse d'allocations familiales pour 45385 euros auxquels se sont ajoutés 99 955 euros de fonds propres.

Lydie Baumgartner, la première adjointe qui a suivi elle aussi pas à pas le projet avec toutes les forces de la municipalité a fait le tour du propriétaire avec le public parmi lequel on comptait beaucoup de parents de la cinquantaine d'élèves qui viendront à partir du 10 mars prochain passer de bons moments dans ces lieux.

Le tout avant que ces mêmes lieux servent à la prochaine rentrée à la nouvelle organisation des rythmes scolaires.



■ Un public nombreux pour cette inauguration des locaux en service le 10 mars prochain.

Abattage des épicéas de l'église (28/02/2014)



Les employés municipaux devant les épicéas abattus

L'église de Morvillars n'étant équipée à l'extérieur de candélabres, elle ne possédait pas, de ce fait, un éclairage sécuritaire de l'entrée. La mise en place des mâts supportant l'éclairage étant prévu le 19 avril, il fallait auparavant abattre les grands épicéas vieux de 130 ans, qui arrivés à maturité, devenaient dangereux et gênaient l'installation de ces mats. L'ONF et les services municipaux de la commune ont uni leurs compétences pour exécuter ce travail délicat et dangereux.

Le 28/02/2014

Françoise Ravey présente sa liste (3/03/2014)

Françoise Ravey présente sa liste

Le 3/03/2014

Huit hommes, sept femmes. La parité est de mise pour l'équipe de Françoise Ravey pour le prochain scrutin. Affichant une moyenne d'âge de 48 ans, elle se compose de :

- Françoise Ravey, 55 ans, ancien cadre de la fonction publique territoriale, maire sortant

- Eric Ruchti, 39 ans, ingénieur

- Jean-François Boichard, 38 ans, professeur du second degré, adjoint sortant (AS)

- Caroline Camozzi, 37 ans, ingénieur structure - directrice d'agence - bureau de contrôle.

- Jean-François Zumbihl, 56 ans, formateur technique consultant.

- Lydie Baumgartner, 48 ans, responsable relais assistantes maternelles, AS.

- Jean-Daniel Treiber, 42 ans, dessinateur industriel, conseiller sortant (CS).

- Sabine Gay, 57 ans, professeur de mathématiques, CS.

- Jean-Christophe Poinas, 35 ans, cadre du secteur privé/ingénieur.

- Virginie Lavie, 34 ans, employée administrative en



■ La liste se présente sous l'intitulé « Un avenir pour Morvillars ».

établissement privé, CS.

- Michel Graehling, 58 ans, commercial.

- Françoise Moyné, 65 ans, retraitée Peugeot.

- Régis Ostertag, 64 ans, retraité des douanes.

- Michèle Claisse, 54 ans, employée.

- Vincent Spadaro, 56 ans, fraiseur, CS.

Les objectifs

« Nous avons tenu nos promesses depuis notre élection de 2011. Aux électeurs de nous donner mandat

pour continuer dans cette voie », indique Françoise Ravey. Et d'expliquer que « en termes de gestion collégiale, de dynamique de projets, de maîtrise budgétaire et d'amélioration du cadre de vie » ce qui a été annoncé a été fait. Pour elle et ses colistiers, il s'agit maintenant de continuer « à redresser la barre, de traiter dans la durée les dossiers engagés dans l'urgence et d'avancer en confortant une équipe enrichie de nouvelles compétences ».

Françoise Ravey, qui s'est mise en disponibilité pour assurer pleinement son mandat, entend s'engager sur des réalisations concrètes comme la poursuite de l'aménagement urbain, l'entretien du patrimoine et du cadre de vie. Elle promet aussi de continuer à être à l'écoute de la jeunesse au travers d'ateliers jeunes ou du contrat enfance famille.

La sécurisation du village, l'emploi avec l'implantation de nouveaux commerces figurent aussi en bonne place

dans son programme comme celle d'encourager l'installation d'un médecin, voire d'une maison médicale. Et elle entend plus que jamais poursuivre ses efforts avec son équipe en faveur de la communication, de la solidarité. En un mot en mettant du « lien social » dans la commune.

Reste enfin la mise en œuvre du projet du centenaire de la Première Guerre mondiale et la révision du Pos en Phu pour parfaire le tout.

Françoise Ravey présente sa liste



La liste se présente sous l'intitulé « Un avenir pour Morvillars ».

Huit hommes, sept femmes. La parité est de mise pour l'équipe de Françoise Ravey pour le prochain scrutin. Affichant une moyenne d'âge de 48 ans, elle se compose de :

- Françoise Ravey, 55 ans, ancien cadre de la fonction publique territoriale, maire sortant.
- Eric Ruchti, 39 ans, ingénieur.
- Jean-François Boichard, 38 ans, professeur du second degré, adjoint sortant (AS).
- Caroline Camozzi, 37 ans, ingénieur structure - directrice d'agence - bureau de contrôle.
- Jean-François Zumbihl, 56 ans, formateur technique consultant.
- Lydie Baumgartner, 48 ans, responsable relais assistantes maternelles, AS.

- Jean-Daniel Treiber, 42 ans, dessinateur industriel, conseiller sortant (CS).
- Sabine Gay, 57 ans, professeur de mathématiques, CS.
- Jean-Christophe Poinas, 35 ans, cadre du secteur privé/ingénieur.
- Virginie Lavie, 34 ans, employée administrative en établissement privé, CS.
- Michel Graehling, 58 ans, commercial.
- Françoise Moyne, 65 ans, retraitée Peugeot.
- Régis Ostertag, 64 ans, retraité des douanes.
- Michèle Claisse, 54 ans, employée.
- Vincent Spadaro, 56 ans, fraiseur, CS.

Les objectifs

« Nous avons tenu nos promesses depuis notre élection de 2011. Aux électeurs de nous donner mandat pour continuer dans cette voie », indique Françoise Ravey. Et d'expliquer que « en termes de gestion collégiale, de dynamique de projets, de maîtrise budgétaire et d'amélioration du cadre de vie » ce qui a été annoncé a été fait. Pour elle et ses colistiers, il s'agit maintenant de continuer « à redresser la barre, de traiter dans la durée les dossiers engagés dans l'urgence et d'avancer en confortant une équipe enrichie de nouvelles compétences ».

Françoise Ravey, qui s'est mise en disponibilité pour assurer pleinement son mandat, entend s'engager sur des réalisations concrètes comme la poursuite de l'aménagement urbain, l'entretien du patrimoine et du cadre de vie. Elle promet aussi de continuer à être à l'écoute de la jeunesse au travers d'ateliers jeunes ou du contrat enfance famille.

La sécurisation du village, l'emploi avec l'implantation de nouveaux commerces figurent aussi en bonne place dans son programme comme celle d'encourager l'installation d'un médecin, voire d'une maison médicale. Et elle entend plus que jamais poursuivre ses efforts avec son équipe en faveur de la communication, de la solidarité. En un mot en mettant du « lien social » dans la commune.

Reste enfin la mise en œuvre du projet du centenaire de la Première Guerre mondiale et la révision du Pos en Plu pour parfaire le tout.

Le 3/03/2014

Les taux des taxes stables (15/03/2014)

Les taux des taxes stables

Le 15/03/2014

C'est la toute dernière séance dans sa composition actuelle que Françoise Ravey a présidée, lundi, avec un ordre du jour essentiellement consacré aux finances.

Pour le contribuable lambda, il faut retenir que les taux d'imposition pour l'année qui vient resteront stables. Une stabilité qui existe depuis 2011 et qui place la taxe d'habitation à 12,05 %, celle sur le foncier bâti à 14,22 % et celle sur le foncier non bâti au taux de 67,55 %.

Pour le reste, Joëlle Zumbühl, adjointe chargée des finances, a fait état d'un compte administratif et d'un compte de gestion qui laissent apparaître respectivement un excédent de fonctionnement égal à 211.124€ et un déficit d'investissement de 438.121€. Quant au

compte de résultat pour 2013, il permet d'affecter la somme de 515.390€ en réserve de fonctionnement et la somme de 176.876€ en excédent de fonctionnement.

Concernant le budget primitif de 2014, on retiendra qu'il s'équilibre en section de fonctionnement comme en section d'investissement à 1.243.548€ et que dans l'attente du versement des subventions notifiées sur les investissements en cours, la commune a procédé à une ouverture de crédit après la consultation de plusieurs banques de 250.000€.

Enfin et juste avant le prochain rendez-vous électoral, c'est aujourd'hui, samedi 15 mars, que 25 jeunes électeurs se verront remettre à la mairie à 11 h leur carte d'électeur.

Résultats élections municipales (24/03/2014)

Commune de Morvillars					
		<i>Résultats complets.</i>			
	Nombre	% Inscrits		Nombre	% Votants
Inscrits	753		Blancs ou nuls	82	18,06 %
Abstentions	299	39,71 %	Exprimés	372	81,94 %
Votants	454	60,29 %			
				Voix	% Exprimé
			UN AVENIR POUR MORVILLARS (Liste Divers)	372	100,00 %

Morvillars : Ravey sans problème

Le 24/03/2014

Françoise Ravey et sa liste, également seules en lice, sont réélues avec 49,40 % des voix. L'ancienne adjointe du MRC Jean Monnier, décédé peu de temps avant le scrutin, va pouvoir entreprendre un mandat plein et conforter son action, après deux ans d'exercice municipal hérités d'une crise majeure qui avait abouti à la dissolution du conseil.

Second mandat pour Françoise Ravey (31/03/2014)

Second mandat pour Françoise Ravey

Le 31/03/2014

C'est devant une bonne assistance, très attentive, que Françoise Ravey a été élue maire de Morvillars, samedi matin.

L'honneur de présider le conseil municipal pour cette élection du maire, en qualité de doyenne, a échu à Françoise Moyné. Visiblement émue, mais heureuse, elle était assistée dans sa tâche par la benjamine du conseil, Virginie Lavie.

Françoise Ravey a été élue avec 14 voix et un bulletin blanc. Elle retrouve ainsi le siège de maire, obtenu de haute lutte, dans des circonstances débâtes, le 2 juillet 2011.

Dans une allocution brève mais concise, Françoise Ravey

a tenu à remercier les électeurs de la confiance accordée aux 15 membres de la liste.

Conformément à la nouvelle législation, les adjoints ont été élus par un scrutin de liste paritaire. Jean-François Boichard a été élu (15 voix) premier adjoint en charge des travaux et de l'urbanisme.

Lydie Baumgartner (15 voix) est deuxième adjointe, chargée essentiellement de la jeunesse, de la culture et de la solidarité.

Enfin Jean-François Zumbühl est élu (15 voix) troisième adjoint, en charge des finances, de la communication et du partenariat associatif.

Le conseil municipal est

composé de Françoise Ravey (maire), Jean-François Boichard (1^{er} adjoint), Lydie Baumgartner (2^e adjointe), Jean-François Zumbühl (3^e adjoint), Sabine Gay, Vincent Spadaro, Jean-Daniel Treibert, Eric Ruchty, Virginie Lavie (conseillers sortants), Françoise Moyné, Régis Osterstag, Michel Graehling, Michèle Claisse, Caroline Camozzi et Jean-Christophe Poinas (nouveaux conseillers).

Après l'élection du maire et la présentation du nouveau conseil municipal à Morvillars, Françoise Ravey, Eric Ruchty et Jean-Daniel Treibert ont été élus conseillers communaux.



■ Françoise Ravey réélue maire de Morvillars.



Transparence et ouverture (6/04/2014)

« Transparence et ouverture »

Le 6/04/2014

Pas le temps de souffler ou presque puisque c'est à moins de huit jours d'intervalle que les élus se sont réunis après l'élection du maire et des adjoints la semaine dernière.

Et si le premier mandat fut court, Françoise Ravey a décidé d'impulser à sa manière tout en précision ce prochain mandat. « Nous veillerons à continuer d'assurer la cohésion dans le village, à travailler sur le lien social, sur le changement de mentalité, le respect entre les générations, le soutien à l'école, l'écoute des jeunes... » Vaste programme qui pour autant ne sera pas « clé en main » puisque le maire appelle « à travailler, à proposer, à débattre avec tous, puis à se battre pour financer les décisions dans la loyauté et la transparence ».

Vendredi soir, Françoise Ravey et son équipe ont donc procédé à la mise en place des moyens pour travailler dans cet esprit avec d'abord



■ En marge de ce premier vrai conseil, juste avant les travaux, séance de pose pour l'annuaire des maires du Territoire.

l'ouverture tous azimuts des commissions municipales. Une ouverture qui se traduira par un appel aux volontaires dans les organes de communication que ce soit le bulletin municipal ou le « Vite lu... vite su Morviligt » mensuel.

Mais elle devait aussi particulièrement insister sur les délégations que chaque municipalité donne à son maire pour faciliter la gestion de la commune. « Il s'agit de vingt-quatre délégations dont je n'abuserai pas puisque toutes les décisions importantes feront comme par le passé l'objet d'une discussion en conseil ».

Enfin à l'endroit de la rémunération du maire et des adjoints, si lors du dernier mandat une partie de celles-ci avait été abandonnée pour financer le bulletin municipal, il n'en sera pas de même pour ce mandat puisque « financièrement les choses vont mieux ».

Ainsi Françoise Ravey touchera 1.446 euros nets par mois tandis que les adjoints percevront 564 euros. Pas de quoi compenser les charges, les pertes de revenus et les déplacements pour l'exercice d'une fonction exigeante que Françoise Ravey a décidé d'exercer à temps complet.

Centenaire de la guerre 14-18 : silence on tourne ! (08/04/2014)

Centenaire de la guerre 14-18 : silence on tourne !

Le 8/04/2014



■ Filmés par les étudiants du lycée Viette, conseillés par Patrice Bouffiers, un élève du collège lit une plaque sur la tombe d'un soldat.



■ Patrice Bouffiers donne les informations aux élèves du collège.

Les étudiants en BTS audiovisuel du lycée Viette de Montbéliard sont dans le village, pour tourner deux films sur les faits de guerre 14-18 et sur les commémorations du centenaire.

Dans le cadre du centenaire de la Première Guerre mondiale, la commune a déposé un dossier intitulé « Ranimer et faire vivre la nécropole nationale de Morvillars et le souvenir du sacrifice des 160 soldats de la Première Guerre mondiale qui y sont inhumés ».

Un important travail de recherche a été effectué par les élèves sur l'identité et l'engagement des soldats inhumés à la nécropole, sur le cimetière militaire, le monument « lanterne des morts », l'ambulance installée au château Louis Viellard, l'hôpital (environ 2.000 lits), les plaques commémoratives.

Le but est de réveiller le devoir de mémoire et de transmettre des valeurs civiques aux jeunes.

Les étudiants ont filmé les élèves au travail, au collège, à l'école et aux archives départementales, interrogé des élus, des responsables

du Souvenir français, des membres de la famille Viellard... toujours sur le thème « Morvillars pendant la guerre 1914-1918 ».

Mercredi dernier, les étudiants ont rencontré Patrice Bouffiers – amateur d'histoire locale – qui les a pilotés.

Il leur a donné une multitude d'informations historiques sur la nécropole, le monument aux morts, les tombes des soldats de Morvillars, l'ambulance du château, les plaques commémoratives de la mairie et de l'église, l'hôpital.

Le lendemain, devant les caméras du lycée Viette, Patrice Bouffiers a guidé une classe du collège le matin et une classe de l'école l'après-midi.

Les élèves ont lu, avec émotion, différents textes au pied du monument aux morts.

Les étudiants du lycée Viette réalisent ainsi la partie pratique de leur examen de fin de formation. Ils vont encore enregistrer un débat sur la commémoration du centenaire, et faire le montage de toutes ces images pour en sortir finalement deux films de six minutes.

Centenaire de la guerre 14/18 : silence on tourne

Depuis quelques jours, les étudiants en BTS audiovisuel du lycée Viette de Montbéliard sont présents en différents points du village afin de tourner deux films sur les faits de guerre 1914-1918 et sur les commémorations du centenaire.

Dans le cadre du centenaire de la première guerre mondiale, la commune de Morvillars a déposé un dossier intitulé « Ranimer et faire vivre la nécropole nationale de Morvillars et le Souvenir du sacrifice des 160 soldats de la Première Guerre mondiale qui y sont inhumés ». La mission du centenaire a retenu le projet et a décidé d'y attribuer le label Centenaire. Ce projet répond à plusieurs objectifs. Le volet pédagogique s'est mis en place depuis quelques mois au collège Lucie Aubrac et à l'école primaire afin que les jeunes générations connaissent leur histoire locale. Un important travail de recherche a été effectué par les élèves sur l'identité et l'engagement des soldats inhumés à la nécropole, sur le cimetière militaire, le monument « lanterne des morts », l'ambulance installée au château Louis Viellard, l'hôpital des origines des étapes de Morvillars (environ 2000 lits), les plaques commémoratives. Le but est de réveiller le devoir de mémoire et de transmettre des valeurs civiques en impliquant les jeunes.

Les étudiants du lycée Viette ont déjà passé de nombreuses heures pour tourner différentes séquences. Ils ont ainsi filmé les élèves au travail au collège, à l'école et aux archives départementales, interrogé des élus, des responsables du Souvenir Français, des membres de la famille Viellard... toujours sur le thème « Morvillars pendant la guerre 1914-1918 ».

Mercredi dernier, les étudiants ont rencontré Patrice Boufflers - amateur d'histoire locale – qui les a pilotés sur différents lieux du village. Il leur a donné une multitude d'informations historiques sur la nécropole, le monument aux morts, les tombes des soldats de Morvillars, l'ambulance du château, les plaques commémoratives de la mairie et de l'église, l'hôpital d'origine des étapes constitué de baraques en bois et de tentes... Le lendemain, toujours devant les caméras du lycée Viette, Patrice Boufflers a guidé une classe du collège le matin et une classe de l'école l'après-midi. Plusieurs élèves ont lu, avec beaucoup d'émotion, différents textes au pied du monument aux morts.

Les étudiants du lycée Viette réalisent ainsi la partie pratique de leur examen de fin de formation. Ils vont encore enregistrer un débat sur la commémoration du centenaire puis faire le montage de toutes ces images pour en sortir finalement deux films de six minutes.

Ce travail des écoliers, collégiens et étudiants débouchera sur diverses présentations dans les mois à venir. Une publication d'une centaine de pages de documents est en préparation et les journées du patrimoine du 20 et 21 septembre seront également consacrées à la guerre 14/18.

(Texte intégral)

Commissions : les membres désignés

Le 18/04/2014

La dernière séance des élus a procédé comme dans toutes les municipalités à la désignation de ses représentants dans les différentes instances de la vie communale mais aussi à la nomination des délégués dans les organismes et établissements publics principaux. Ainsi la commission des finances sera composée comme suit : Françoise Ravey, Jean-François Zumbihl, Jean-Christophe Poinas, Jean-François Boichard, Lydie Baumgartner.

Commission d'appel d'offres : Françoise Ravey, Jean-François Boichard, Caroline Camozzi, Régis Ostertag.

Commission enfance-jeunesse : Lydie Baumgartner, Sabine Gay, Jean-Daniel Treiber, Caroline Camozzi, Virginie Lavie, Michèle Claisse.

Commission communication : Françoise Ravey, Jean-François Zumbihl, Virginie Lavie, Michèle Claisse, Françoise Moyne.

Commission animation-cadre de vie : Michel Graehling, Sabine Gay, Virginie Lavie, Michèle Claisse, Lydie Baumgartner, Françoise Moyne, Jean-François Zumbihl, Jean-Christophe Poinas.

Commission des travaux : Caroline Camozzi, Jean-Daniel Treiber, Vincent Spadaro, Régis Ostertag, Françoise Ravey, Jean-François Boichard, Eric Ruchti, Jean-François Zumbihl.

Commission du plan d'urbanisme : Françoise Ravey, Jean-François Boichard, Eric Ruchti, Caroline Camozzi, Jean-Daniel Treiber, Vincent Spadaro, Régis Ostertag.

Commission des cérémonies et du centenaire : Régis Ostertag, Sabine Gay, Françoise Ravey, Vincent Spadaro.

Commission d'attribution des logements communaux : Michel Graehling, Jean-François Boichard, Lydie Baumgartner, Françoise Ravey, Régis Ostertag. CCAS : Françoise Ravey, Lydie Baumgartner, Françoise Moyne, Régis Ostertag, Sabine Gay, Vincent Spadaro, Virginie Lavie.

Concernant les désignations dans les établissements publics, on retiendra que Françoise Ravey siègera à l'association des maires et au syndicat du collège ; Sabine Gay et Jean-François Zumbihl à l'aéroparc de Fontaine, Régis Ostertag à l'association solidarité-action sud et à la défense.

Les rythmes... oui mais (9/05/2014)

Les rythmes... Oui mais

Le 9/05/2014

Le casse-tête... La réforme des rythmes scolaires en est un pour beaucoup de communes, mais elle l'est particulièrement sur le plan financier pour les communes qui, comme Morvillars, doivent faire face à une situation financière difficile.

Durant presque deux heures, les élus ont décortiqué, examiné sous toutes les coutures mercredi soir « le projet éducatif de territoire » (PEDT) pour voir comment le mettre en place à la rentrée de septembre.

Lydie Baumgartner, qui a planché sur ce dossier presque un an avec un comité de pilotage, évoque « la nécessité pour les élus de participer au développement dynamique de l'enfance et de la jeunesse afin de renforcer la réussite scolaire, l'intégration et l'épanouissement des jeunes ».

Il consiste à mettre en place des activités de 15 h à 16 h 30 les lundis et jeudis avec une palette d'ateliers variées autour des livres, du théâtre, des jeux éducatifs, de l'éveil aux langues et aux arts.

Bref de quoi permettre à des enfants qui n'en auraient pas la possibilité par ailleurs d'avoir accès à ces activités. « C'est très compliqué, mais il n'en reste pas moins vrai que le fond de la réforme est intéressant » dit-elle encore.

Contribuables et usagers

De son côté, Françoise Ravey est partagée : « une partie de moi me dit qu'il faut jouer la prévention et agir contre l'oisiveté, mais une autre aussi, celle de maire, me dit qu'il faut gérer et financer un tel projet sans enfoncer encore la

commune ».

D'autres, comme Régis Ostertag, sont plus catégoriques. Ce dernier pointe le doigt sur l'Etat qui se décharge sur les collectivités dans ce dossier en expliquant qu'il n'accepte pas ce transfert de charges et qu'il s'abstiendra.

D'autres enfin comme Jean-François Boichard, indique que la commune finance bien d'autres installations de façon importante qui ne sont pas utilisées par tout le monde, loin s'en faut.

Au final, la question posée est de savoir si les familles devront s'acquitter d'une participation de 90 euros par an avec un étalement du paiement pour deux activités et s'il faut passer par la case-impôts pour financer l'opération. Car au total c'est une somme de 34.500 euros qu'il faudra déboursier, sans compter les à-côtés sachant que l'accueil périscolaire le matin et soir coûte déjà près de 80.000 euros à la municipalité.

« Ne pas faire payer les familles c'est 10 % d'impôts en plus, c'est impossible après les avoir déjà augmentés en 2010 pour faire face à la situation financière de la commune » explique encore le maire.

Finalement le projet a été adopté par treize voix et deux abstentions en faisant partager le coût à la fois par l'utilisateur, donc les familles, et par l'impôt, donc le contribuable.

Reste enfin à discuter de la participation de Charmois et Froidefontaine, dont les enfants seront aussi accueillis à Morvillars : « Je mettrai mon veto si elles ne veulent pas participer » a prévenu Françoise Ravey.

Conseil municipal suite (10/05/2014)

Au dernier conseil

Le 10/05/2014

Outre le dossier des rythmes scolaires (notre édition d'hier) les élus ont encore délibéré sur une série de petits dossiers.

Le premier d'entre eux concerne celui de la question des ravalements de façade soumis jusqu'ici à déclaration préalable. Désormais ces travaux seront dispensés de toute formalité sauf dans les secteurs et espaces protégés délimités par le plan local d'urbanisme.

Par contre toute modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment reste soumise à déclaration préalable à la mairie.

Les élus ont également procédé à la désignation des membres de commission communale des impôts directs de douze titulaires et douze suppléants parmi lesquels les services fiscaux devraient choisir six titulaires et six suppléants.

Déjà évoquée, la vente des bâtiments de l'ancienne

mairie/école est désormais actée et cet ensemble devrait être vendu par lots pour un prix total de 270.000 euros.

Enfin, les dégradations périodiques occasionnées au gymnase par certains utilisateurs feront l'objet d'un examen attentif et « tout incident fera l'objet d'un courrier envoyé au dernier utilisateur et seront facturés » tandis qu'au troisième incident son utilisation sera suspendue a indiqué Françoise Ravey.

Les écoliers associés au 8 mai (10/05/2014)

Les écoliers associés au 8-Mai

Le 10/05/2014

Sous la direction de Marcel Buisson, président des anciens combattants de Morvillars et Méziré, Regis Ostertag, conseiller municipal, a ouvert ce jeudi 8 mai, au cimetière militaire de Morvillars, la cérémonie du 69^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.

Celle-ci a commencé par la lecture par Eva Giros, 11 ans, élève à l'école de Morvillars (CM2), de la lettre d'adieu de Guy Moquet à ses parents. Il fut fusillé le 22 octobre 1941 à l'âge de 17 ans.

Puis Françoise Ravey, maire, a lu à l'assistance le message de Kader Arif, secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants.

Françoise Ravey, pour la commune, et Marcel Buisson, ainsi que deux enfants de l'école, ont déposé des gerbes au pied du monument aux morts.

La cérémonie s'est terminée par l'appel aux morts, la minute de silence, le chant de la Marseillaise, le salut aux drapeaux et l'intervention personnelle de Françoise Ravey.



■ Deux écoliers ont été associés au dépôt de gerbe.

Ligne Belfort-Delle : ça bouge (le 17/05/2014)

Ligne Belfort-Delle : ça bouge

17/05/2014

La ligne SNCF reliant Delle à Belfort va retrouver une deuxième jeunesse. On est passés de la phase de projet à la phase pratique.

Le projet de réouverture de la ligne aux voyageurs consiste à aménager la partie française de la ligne soit les 22 km de voies entre Belfort et Delle. Cette solution implique une électrification complète de la ligne. Elle permettra de desservir les communes de Belfort, Danjoutin, Sevenans, Meroux-Gare TVG, Morvillars, Grandvillars, Joncherey, Delle et se poursuivra vers Delémont et Bienne en Suisse.

L'hypothèse la plus favorable s'appuie sur une fréquentation de 3800 voyageurs par jour, et il faudra

compter 25 mn pour aller de Belfort à Delle. L'ouverture au trafic voyageur est prévue pour 2016.

Le projet pour Morvillars

Une halte sera créée sur un emplacement situé à proximité de l'actuel terminus de la ligne du réseau Optymo, vers l'ancienne gare. Elle permettra la desserte de la ZAC des Tourelles et de la zone industrielle et portuaire de Bourgnone grâce à la création de cheminements pour piétons et cyclistes. Un parking-relais de 150 à 200 places est proposé pour cette halte, qui a vocation à accueillir les voyageurs des communes voisines.

Passages à niveau

Le traitement des passages

à niveau n'est pas complètement arrêté. RFF compte mettre en place une démarche de concertation. Des enquêtes publiques recueilleront l'avis des riverains.

Les deux passages à niveau présents sur le territoire de la commune devront être revus. Celui situé sur la route départementale 19, à proximité de la future halte, sera réaménagé. L'ancienne bâtisse de garde-barrière sera rasée. Un rond-point est envisagé. D'ores et déjà, les travaux d'analyse et de sol ont débuté, de même que les études de génie civil.

Débuts difficiles

La ligne Montbéliard-Audincourt-Morvillars-Delle a été ouverte au trafic le 29 juin 1868. Il s'agissait de

la première ligne raccordant la France au Canton du Jura. Cette ligne connut des difficultés très tôt dans son histoire : le trafic des voyageurs a été fermé en 1938 déjà entre Montbéliard et Morvillars. Seul le trafic de marchandises a résisté pour quelques décennies encore. En 1969, le dernier train circula entre Beaucourt et Morvillars, en 1990 entre Audincourt et Beaucourt puis, en 1993, entre Montbéliard et Audincourt. La voie a été complètement démontée entre Beaucourt et Morvillars. En 1877, une ligne est ouverte au trafic entre Morvillars et la frontière suisse (Delle). À partir de cette date, la liaison entre la France et la Suisse s'effec-

tuait par Belfort et non plus par Montbéliard. Le trafic de voyageurs et de marchandises fut tout de suite très important. Il s'agissait en effet de l'un des points de frontière les plus utilisés pour passer les marchandises entre la France et l'Italie. Cependant, après la Seconde Guerre mondiale, la SNCF décida de supprimer tout trafic. Le dernier train Delémont-Belfort circula le 26 septembre 1992. Les trains en provenance de la Suisse continuaient à circuler jusqu'à Delle jusqu'au 27 mai 1995. Le Canton du Jura et le Territoire de Belfort ayant trouvé un accord, en 2007, 12 trains par jour en provenance de Porrentruy ont été prolongés de Beaucourt à Delle.

Résultats des 23 listes pour les Européennes à Morvillars (26/05/2014)

Inscrits : 749

Votants : 308 /41,12%

Exprimés : 293 / 39,11%

Blancs et nuls : 15

Abstentions : 441 /58,87%

- Pour la France, agir en Europe (UMP) : Nadine Morano : 51 voix /17,40%
- Est Décroissance 2014 (DIV) : Joe Labat : 0 voix
- Lutte Ouvrière Faire entendre le camp des travailleurs (EXG) : Claire Rocher : 4 voix
- Parti Fédéraliste Européen Grand Est (DIV) : Christian D'Andlau-Hombourg : 0 voix
- Choisir notre Europe (PS-Union de la gauche) : Edouard Martin : 18 voix /6,14%
- Pour une Europe des travailleurs et des peuples envoyons valser l'austérité et le gouvernement (NPA-EXG) : Gaël Diaferia : 1 voix
- UDI-MoDem-Les Européens, liste soutenue par François Bayrou et Jean-Louis Borloo (Union des centres) : Nathalie Griesbeck : 25 voix /8,53%
- Alliance écologiste indépendante (DIV) : Julien Gonzalez : 7 voix /2,28%
- Citoyens du vote blanc (DIV) : Philippe Couka : 0 voix
- Force Vie (DVD) : Antoine Renard : 1 voix
- Espéranto Langue commune équitable pour l'Europe (DIV) : Geneviève Martin 1 voix
- Europe Citoyenne (DIV) : Isabelle Vérin : 2 voix
- Nous Citoyens (DVD) : Xavier Dessaigne : 5 voix
- Pour une France royale au cœur de l'Europe (DVD) : Sandrine Pico : 0 voix
- Liste Bleu Marine – Non à Bruxelles, Oui à la France (FN) : Florian Philippot : 126 voix /43,00%
- Liste Europe Ecologie (ECO) : Sandrine Bélier : 17 voix /5,80%
- Pour l'Union, une génération d'action (DIV) : Ismaël Boudjekada : 0 voix
- Debout la France, ni système, ni extrêmes avec Nicolas Dupont-Aignan (DVD) : Laure Ferrari : 16 voix /5,46%
- Communistes (EXG) : Antonio Sanchez : 0 voix
- Nouvelle Donne (DVG) : Isabelle Maurer : 4 voix
- UPR Est (DVD) : Yannick Hervé : 1 voix
- Rompre et refonder l'Europe liste Front de Gauche soutenue par Jean-Luc Mélenchon (FG) : Gabriel Amard : 14 voix /4,77%
- Féministes pour une Europe solidaire (DIV) : Florence Lhote : 0 voix

L'église Saint-Martin mise en lumière (28/05/2014)

L'église Saint-Martin mise en lumière

Le 28/05/2014

L'église Saint-Martin, propriété des communes de Morvillars et de Méziré, a été remise aux normes de sécurité pour l'installation électrique. Mais pour valoriser cet élément du patrimoine, elle a été mise en lumière à l'intérieur et à l'extérieur.

En avril 2012, l'église était menacée de fermeture. Le préfet mettait en demeure les deux communes de Morvillars et de Méziré de procéder à des réparations et mises aux normes de toute l'installation électrique, devenue obsolète et dangereuse.

La commune de Morvillars a réagi et a entraîné la commune de Méziré. En effet, les réparations des églises sont à la charge des communes. Les élus et les paroissiens sont fiers de leur église à l'architecture remarquable. Les deux communes ont donc fait procéder à la remise aux normes complète de l'installation électrique, dont 90 % avait plus d'un siècle.

Le conseil municipal de Morvillars a estimé qu'il était judicieux de procéder à une mise en valeur intérieure et extérieure de l'édifice. Les travaux ont été menés dans la foulée. Seule la commune de Morvillars s'est engagée dans cette démarche.

Françoise Ravey, maire, et son conseil ne devraient pas le regretter car la somme des subventions attendues, principalement de la Fondation du Patrimoine, devrait quasiment couvrir les frais engagés.

L'État, qui a pressé pour effectuer les travaux, a accepté de verser une subvention importante par le biais de la préfecture. Une souscription publique a été lancée, en collaboration avec l'association de sauvegarde de l'église et ses bénévoles.



■ Un vaisseau de lumière sur la colline inspirée.

Elle est bien accueillie. A la date du 26 mai, 18130 € ont déjà été collectés.

Pour les siècles à venir

La famille Viellard s'est également impliquée fortement. La construction de cette église a été financée par Juvenal Viellard et son épouse Laure Migeon. Ils en ont fait don aux communes de Morvillars et Méziré en 1882. Ce fut un cadeau, mais également une charge... car ils ont fait don en même temps de son entretien pour les siècles à venir...

Néanmoins, la famille Viellard, très attachée à cet édifice, est loin de s'en détourner. Ses descendants ont organisé une souscrip-

tion auprès de chaque membre de la famille.

Après quelques essais, les illuminations ont débuté le 19 avril avec mise en lumière intérieure et extérieure de l'église. La date n'a pas été choisie au hasard : l'abbé Vauchy avait souhaité que la mise en lumière de l'église ait du sens. Françoise Ravey a donc accepté que l'inauguration soit programmée pour Pâques, la fête de la lumière.

Précision importante : par ces temps de crise, l'énergie est précieuse. L'éclairage extérieur de l'église et des vitraux est branché sur l'éclairage public et réglé par une minuterie. Malgré la con-

sommation supplémentaire occasionnée par l'illumination de l'église, des économies seront réalisées grâce à la pose d'horloges astronomiques qui réduiront globalement la facture énergétique communale.

Cet élan se poursuivra, car d'autres travaux vont suivre : chauffage, infiltrations d'eau, toiture... Un concert inaugural est programmé cette année, probablement dans le deuxième semestre.

Les bulletins de souscription sont encore disponibles sur le site de la commune : www.morvillars.fr

Des photos, signées Gérard Pascal, peuvent être également consultées sur le site.

Une Marianne signée Catherine Poyer (18/06/2014)

Pour la mairie, une Marianne signée Catherine Poyer

18/06/2014

Catherine Poyer présidente de « Espace création sculpture » et les membres de l'association, Frédérique Nanino, Christine Therville, Carole Ludwig, Corine Isarte, Claude Girod et Christian Mermet (absent) exposaient ce week-end au rez-de-chaussée du château leurs œuvres de différents styles.

De nombreuses personnes sont venues visiter cette exposition et se sont déclarées impressionnées par la qualité du travail, dicit la présidente.

Lors du vernissage, samedi, devant une cinquantaine de personnes, Catherine Poyer a remercié le maire, Françoise Ravey et les membres de son conseil municipal : « Je suis très heureuse de faire cette expo dans le château mis à notre disposition par la commune, c'est la première exposition organisée lors du mandat de Mme Ravey. Je voudrais terminer par un cadeau : à la soirée des vœux, Mme le maire



■ Catherine Poyer (présidente de Espace création sculpture) a offert une Marianne de sa création à Françoise Ravey, maire.

avait lâché cette phrase, « Nous n'avons pas de Marianne à la mairie ! ». J'en ai donc créé une, que j'ai la joie d'offrir aujourd'hui à la municipalité ».

Très émue, Françoise Ravey a remercié la présidente : « Je suis très touchée et contente de ce magnifique

cadeau. Nous sommes fiers d'avoir dans notre commune une association comme la vôtre, qui apporte de la beauté, de la créativité et du rêve ».

Tout le monde s'est ensuite retrouvé devant un magnifique buffet, continuant à admirer et converser sur les sculptures exposées.

Affaires scolaires et grands électeurs (22/06/2014)

Comme dans toutes les communes de France, ce 20 juin était jour d'élections des grands électeurs qui vont voter le 28 septembre prochain pour désigner le seul sénateur du Territoire.

« Il s'agit d'une obligation de cette élection des grands électeurs le même jour pour ne pas que les résultats de certaines communes puissent influencer les choses sur celles qui organiseraient cette élection plus tard », a souligné Françoise Ravey.

Et celle-ci de présenter comme le veut la tradition de présenter une liste composée d'elle-même et de ses deux adjoints. Ainsi ont été élus à l'unanimité à ses côtés Jean-François Boichard et Lydie Baumgartner comme titulaires, et Michel Graehling, Françoise Moyne et Jean-François Zumbihl comme suppléants.

Rythmes et garderie

L'autre dossier traité concernait les affaires scolaires et les nouveaux temps d'accueils périscolaires, un dossier sans histoire à Morvillars.

« Cette réforme des rythmes est le fruit d'une concertation entre les enseignants, les parents d'élèves, les élus et les Francas », a rappelé Lydie Baumgartner. Et d'expliquer que l'objectif est de faire découvrir aux enfants différentes activités parmi lesquelles du kamishibai, à savoir du théâtre japonais, du scrapbooking, soit le montage d'albums photos, l'atelier des petits chefs, la marmite à histoire, la découverte des langues ou encore le yoga. « Il s'agit d'un temps de loisir et non d'apprentissage qui vise à faire que les enfants se détendent après la classe », a dit encore l'adjointe. Côté tarif, il en coûtera 50 € par an pour une activité et 90 € pour deux. Quant à l'accueil périscolaire mis en place avec les Francas matin et soir et la garderie scolaire du mercredi matin sous la responsabilité du personnel communal de 7 h 30 à 8 h 30, il est au tarif unique de 1,20 € de l'heure.

Unesco : Joncherey et Morvillars dans la liste (02/07/2014)

Histoire Lieux de mémoire 14-18 **Unesco : Joncherey et Morvillars dans la liste** **02/07/2014**



■ Le monument du caporal Peugeot à Joncherey.

La réunion d'hier au ministère des Anciens combattants à Paris a porté ses fruits : les sites de Joncherey et de Morvillars sont retenus pour être dans la liste des sites mémoriels 14-18 dressée par l'association franco-belge « Paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre ».

Il s'agira ensuite d'en défendre l'inscription auprès de l'Unesco au patrimoine mondial de l'humanité.

Pour une inscription en juin 2017

La candidature de Joncherey et de Morvillars a été défendue lors d'un « grand oral » par Guy Miclo, vice-président du conseil général en charge de la culture et du tourisme, Joseph Schmauch, directeur des Archives départementales, et le conseiller général Christophe Grudler. C'est ce dernier qui est à l'initiative de la candidature du Territoire de Belfort pour cette liste et qui a proposé l'adhésion du Département à l'association « Paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre ».

A Joncherey, sont décédées, avant même le début

des hostilités franco-allemandes, les deux premières victimes de la guerre : le caporal Peugeot, côté français, et le sous-lieutenant Mayer, côté allemand. Un monument au caporal Peugeot y a été inauguré par Raymond Poincaré en 1922.

Morvillars a compté deux hôpitaux militaires entre 1914 et 1918 et a accueilli, après la guerre, une nécropole militaire où sont enterrés 160 soldats.

Hier, il s'agissait en fait de s'assurer que les deux sites fassent toujours partie de la liste après une première sélection : « Elle est passée de 82 à 74 sites », précise Christophe Grudler, qui estime que désormais, « le plus gros est fait ».

Toutefois, il faudra que la liste soit encore validée par le ministère de la Culture et que chaque commune délibère pour accepter l'inscription du site concerné. Suivra un important travail pour monter le dossier, qui devrait être soumis à l'Unesco en janvier 2016. Et si elle est acceptée, l'inscription au patrimoine mondial de l'humanité n'interviendrait qu'en juin 2017.

Emilie BROTEL

Les bénévoles aux abonnés absents (03/07/2014)

Les bénévoles aux abonnés absents

03/07/2014



■ Les élus de Morvillars et leurs conjoints ont assuré l'opération propreté.

La commune de Morvillars avait lancé un appel aux bénévoles de la commune pour une opération propreté baptisée « J'aime ma commune » samedi dernier. Hélas, à l'heure du rendez-vous, seuls les élus et leurs conjoints étaient présents.

Grosse déception pour tous et grosse colère de

Françoise Ravey, le maire : « C'est une grosse déception de voir la non-mobilisation des gens de la commune. Ce que je dis en tant que maire, c'est que j'accepterai moins, même plus du tout, des remarques sur l'entretien des trottoirs des rues ou des autres endroits pollués. Nous sommes dans une dé-

marche « zéro pesticide », pour le bien de tous, la protection de la nature et la santé de tous. Si les gens ne se mobilisent pas à l'avenir et qu'on ne peut plus assurer par le bénévolat pour s'en sortir, on n'aura pas le choix de faire appel à des entreprises que l'on paiera avec les impôts locaux ».

Nouvelle réglementation au cimetière (08/07/2014)

Pas de gros dossiers lors du dernier conseil mais toute une série de décisions qui ont occupé une bonne soirée d'après match.

Avec d'abord, une modification du POS dans le secteur de l'industriel, qui touche Bourgogne. Il s'agit en fait de permettre l'installation dans cette zone, d'entreprises avec des bâtiments agricoles ou de transformation de compost uniquement dans le secteur de la protection végétale, sans activité polluante.

S'il y avait un dossier que Françoise Ravey voulait voir mener à son terme, c'est bien celui du cimetière. Ce dossier était bloqué depuis de longtemps, « il est désormais sur les rails après une réunion commune avec les élus de Méziré » a-t-elle souligné. Concrètement, les concessions pourront

à nouveau être encaissées à partir de 2012. Ainsi, une concession de 30 ans sera facturée à 150 €, et à 230 € pour une durée de 50 ans tandis qu'un columbarium coûtera 1.600 € et une cavurne, autrement dit une case en béton armé, enterrée au sol, dans laquelle sont déposées les urnes funéraires contenant les cendres des défunts sera payée 75 € pour 30 ans et 115 € pour 50 ans. Et si un nouveau règlement intérieur devrait pouvoir être mis en vigueur, l'entretien du cimetière sera partagé entre les deux communes : les années paires pour Morvillars et les années impaires pour Méziré. Enfin, l'endroit qui accueille les déchets, sera couvert d'un toit.

En matière de personnel, la commune, qui compte aujourd'hui neuf temps plein et un poste à 80 %, a vu ces deux dernières années des mouvements de personnel. Du coup, deux emplois, l'un au service technique et l'autre au service entretien des bâtiments communaux seront fermés puisqu'inoccupés. À l'essai depuis deux ans, le service des gardes nature ne sera pas renouvelé au 31 décembre prochain. Le coût – 6.281 € – par an, s'avère pour les élus élevé « car ils ne sont là que pour constater les méfaits, pas pour les verbaliser ». Par contre, la commune continuera d'adhérer à la fourrière départementale.

Les dernières décisions du conseil municipal (09/07/2014)

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, les élus ont pris les décisions suivantes :

- **Tarifs restauration de la scolaire.**- Les tarifs devraient être revus et augmentés de 1,8 % soit de 10 centimes d'euro. Une augmentation qui a fait débat puisque si onze élus y sont favorables, trois se sont abstenus. Entre le risque que les familles retirent les enfants et le fait que 70 % des repas soient déjà pris en charge, les élus « ont choisi de ne pas culpabiliser » et de procéder à cette petite hausse.

- **Vente.**- La petite maison située au 14 rue de la Petite-Fontaine a été vendue aux consorts Plait/Demouge après expertise des Domaines pour la somme de 40.000 €. Le presbytère et l'ancienne mairie école sont aussi à vendre.

- **Motions.**- Les élus ont voté deux motions. La première concerne la fermeture du lycée Diderot et le partage des différentes filières entre le LEP de Follereau et le LEP de Delle. Pour les élus, beaucoup d'arguments militent contre cette fermeture et onze élus ont voté pour tandis que trois se sont abstenus. L'autre motion concernait le plan d'économie et la baisse des concours financiers de l'Etat aux communes. Présentée par l'association des Maires de France, elle a recueilli treize voix pour et une abstention.

- **Fermeture de la mairie.**- Les services de la mairie, comme ceux de la médiathèque, seront fermés du lundi 4 au samedi 23 août prochain. Toutefois, les permanences administratives sont maintenues comme d'habitude.

- **Vol en montgolfière.**- Dans le cadre de l'édition 2014 des « Ballons de Belfort », la municipalité offre une place dans la nacelle du ballon qui devrait s'envoler de Morvillars. Pour participer au tirage au sort s'inscrire au 03.84.27.80.36 jusqu'au 2 septembre.

- **Stop aux encombrants.**- A partir du mois d'août, le ramassage des encombrants ne sera plus effectué par la commune, le personnel affecté à cette tâche étant appelé à d'autres occupations. Chacun devra donc se rendre aux déchetteries de Danjoutin ou de Châtenois-les-Forges dont l'accès est gratuit sous réserve de demander une carte d'accès lors de son premier passage.

Démolition du transformateur (16/07/2014)



■ L'entreprise Barthoulot prête à démolir le transformateur.

Rénovation 16/07/2014

Démolition du transfo à Morvillars

L'entreprise de démolition SARL Barthoulot de Pont de Rolde-Vermondans vient, sur la photo, en cette première quinzaine de juillet, de démolir le presque

centenaire transformateur de la rue « Sous la Côte ». Pour laisser la place libre au nouveau transformateur, qui avait été installé il y a déjà trois ans, avec le passage souterrain des câbles ad hoc.

Conseil : tarifs périscolaires (09/08/2014)

Pas de trêve estivale pour les élus qui se sont réunis mercredi soir pour évoquer notamment les tarifs relatifs aux nouveaux rythmes scolaires.

Les élus avaient à trancher en effet sur le point de savoir si les tarifs demandés aux familles dont les enfants fréquenteront les différents ateliers après la classe seraient différents selon leur lieu d'habitation.

En l'occurrence, il fallait délibérer sur le fait de savoir si une augmentation de 20 % faisant passer les tarifs de 50€ pour une activité et 90€ pour deux activités respectivement à 60€ et 108€ pour les enfants des autres communes extérieures.

En fait l'affaire simple au départ se complique en raison « d'une largesse » faite par la précédente municipalité à l'égard de Charmois et de Froidefontaine qui veut que les enfants de ces communes soient accueillis à Morvillars sans contrepartie financière.

Après avoir décortiqué le problème dans tous les sens et relevé notamment le fait qu'il en coûte 331€ par enfants, les élus ont finalement tranché par 11 voix contre 4 pour qu'il en coûte la même somme -soit 50€ et 90€- pour les enfants de Morvillars, Charmois, Froidefontaine et -60€ et 108€- pour les enfants des autres communes.

Le tout dans l'espoir ou l'attente qu'une convention en bonne et due forme soit conclue avec Charmois et Froidefontaine comme c'est le cas dans d'autres communes pour l'accueil des enfants extérieurs à la fois à l'école maternelle pour les nouveaux rythmes scolaires.

Pour le reste, l'assemblée a encore renouvelé la convention qui la lie avec les Francas pour l'accueil périscolaire fréquenté par 15 enfants le matin, 60 à midi et 35 le soir.

Et le maire Françoise Ravey de se féliciter d'avoir gagné au passage 6 % sur les tarifs proposés au départ par l'association. De même une convention un peu similaire devait être conclue pour le passeport vacances fréquenté cet été par 15 jeunes de 11 à 17 ans.

Passeport vacances (13/08/2014)

Passeport vacances

13/08/2014



■ Préparatifs matinaux dans une salle du château à Morvillars.

Sous le contrôle de Sabine Gay, conseillère municipale faisant partie de la commission Enfance-Jeunesse, 15 jeunes de 11 à 17 ans ont pu bénéficier du 7 juillet au 1^{er} août du passeport vacances proposé par les Francas en collaboration avec la mairie qui a mis le château communal à disposition comme point d'accueil et qui en a financé le fonctionnement.

Deux animateurs des Francas y ont accueilli les jeunes chaque matin pour procéder aux inscriptions dans les différentes activités de l'après-midi. Les jeunes ont appris à se connaître durant ce temps de convivialité et ont pu égale-

ment utiliser les installations sportives mises à leur disposition par la commune.

Un bus affrété par les Francas les a emmenés chaque après-midi à Belfort où ils étaient répartis à travers de très nombreuses activités sportives, culturelles, de découverte et de loisirs. Un après-midi thématique par semaine leur a été également proposé ainsi qu'un minicamp de quelques jours.

La formule a été considérée comme variée et enrichissante par l'ensemble des jeunes qui ont fait ainsi leur premier pas vers l'autonomie, ce qui pousse la commune à reconduire cette formule.

Travaux à engager à la nécropole (6/09/2014)

Évaluer les travaux à engager à la nécropole

6/09/2014

Dans le cadre de la préparation du centenaire de la Première Guerre mondiale, Françoise Ravey, maire de Morvillars avait convié Thierry Heidmann, représentant du pôle des sépultures de guerres et des hauts lieux de la mémoire nationale, représentant de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre et représentant du ministère de la Défense, à venir évaluer les travaux de réfections, de remplacements, de nettoyage et d'améliorations de la nécropole.



■ La pluie n'a pas effrayé les personnalités venues plancher sur la rénovation de la nécropole.

Classement Unesco

L'objectif est de faire en sorte que le site se retrouve dans les premières places du classement du Patrimoine mondial de l'humanité proposé par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

(Unesco) au titre des sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale.

Outre Thierry Heidmann et Françoise Ravey étaient présents Michèle Claisse et Françoise Moyne, conseillè-

res municipales, Frédéric Tassetti, adjoint à Méziré, Jean-Marie Tribble et M. Maumier, représentants du Souvenir Français et Marcel Buisson, président des anciens combattants de Morvillars et Méziré.

Après la visite sur le terrain, ils se sont réunis à la mairie pour établir un compte rendu des propositions qui seront étudiées afin qu'elles soient acceptées, comme tous l'espèrent de tout cœur.

Une enveloppe communautaire pour les investissements (27/09/2014)



Conseil : une enveloppe communautaire pour les investissements

27/09/2014

Séance de travail lundi dernier au conseil municipal avec autour du maire Françoise Ravey, le président de la communauté de l'agglomération belfortaine Damien Meslot accompagné de Florian Bouquet, vice-président. Les deux hommes étaient porteurs de bonnes nouvelles.

Damien Meslot a en effet annoncé que Morvillars devrait bénéficier d'une enveloppe de 150.000 € pour les 5 ans et demi à venir dans tous les types d'investissements entrepris par la commune. Le président de la Cab a détaillé sa proposition de plan de péréquation qui devrait permettre de dégager des moyens pour soutenir le financement des projets communaux, sans augmenter les impôts.

Cette nouvelle enveloppe communautaire est alimentée par les fonds propres de la Cab. Les économies réalisées lors du mandat en cours (diminution du nombre de vice-présidents, diminution de leurs indemnités, vente

de l'ancien hôtel de district, vente de voitures de service) vont permettre de consacrer 10 €/an pour les 96.364 habitants de la Cab pour 6 ans, soit une enveloppe d'environ 5,9 M€ pour les 33 communes de la Cab. La péréquation est prévue en fonction de la taille des communes et Morvillars se verrait ainsi octroyer 150.000 €.

La procédure est simple (devis, délibération du conseil municipal, subvention à hauteur de 60 % du projet, plan de financement) et la subvention pourra être sollicitée deux fois par an pour différents projets. Le seul souhait émis est de choisir des entreprises locales dans la mesure du possible afin de donner un coup de pouce au secteur des travaux publics. Cette nouvelle enveloppe viendra en plus des aides de la Cab attribuées déjà pour l'assainissement, l'eau potable, les ordures ménagères, l'urbanisme

Problèmes communaux

Damien Meslot et Florian

Bouquet ont également précisé les idées qui germent dans le cadre de la mutualisation des équipements et le transfert de compétences : courts de tennis, police inter Cab, périscolaire, enseignement supérieur, instruction des permis de construire... Au-delà Françoise Ravey et les conseillers municipaux ont profité de la présence du président de la Cab pour lui présenter succinctement les dossiers de la commune : travaux à l'école, projet de révision du plan local d'urbanisme, travaux dans le bâtiment de la mairie, sécurisation de la rue du Stade, réaménagement du château et du parc, toit de l'église, transformation de la salle d'expo en salle des fêtes, avenir du secteur de la gare, ZAC des Tourelles, aménagement de l'entrée de village côté Méziré, devenir de la médiathèque, travaux de sécurité au gymnase, remise en service de la collecte des encombrants... problèmes sur lesquels il conviendra de faire des choix et déterminer des priorités !

Nouvelle Marianne à la mairie (27/09/2014)

Nouvelle Marianne à la mairie

27/09/2014

Lors de la soirée organisée à l'issue du forum des associations, Catherine Poyer, responsable de l'atelier « espace création sculpture » a remis officiellement une Marianne sculptée par ses soins à Françoise Ravey maire de Morvillars.

A la mairie de Morvillars, il n'existait que la Marianne de la IV^e République, comme si le temps s'était arrêté.

Cette nouvelle Marianne incarne, pour Françoise Ravey, « le bond en avant, la modernité, la Révolution française mais aussi la révolution de 2011 à Morvillars ».

Catherine Poyer a donné quelques explications sur les aspects symboliques de son œuvre. Sa Marianne n'est pas un buste c'est un portrait en trois dimensions. Elle ouvre la bouche car, même si elle est femme, elle a des choses à dire, elle chante, elle crie... Le bonnet phrygien qui la protège est en plomb car Marianne (comme toutes les femmes) a dû, au cours des siècles baisser la tête et encaisser les coups.

Facile de comprendre que la sculpture de Catherine Poyer est profondément féministe.

Françoise Ravey a remercié vivement Catherine Poyer et a transmis la reconnaissance de tous les élus de Morvillars qui depuis 2011



■ Catherine Poyer (à dr.) offrant la Marianne sculptée par ses soins au maire Françoise Ravey.

et en 2014 ont incarné les valeurs de la République sans oublier l'émancipation des femmes. « Icône de la liberté et de la démocratie, cette Marianne représente

un symbole important. La République est ainsi représentée par une femme, c'est une femme sculpteur qui l'offre à une femme maire » a conclu Françoise Ravey.

Un festival de musique en projet (17/10/2014)

Un festival de musique prometteur en projet

17/10/2014

« La commune est en recherche d'une nouvelle identité culturelle, il y a sans doute un renouveau à retrouver après les fêtes du passé comme l'élection des miss avec Geneviève de Fontenay » a indiqué Françoise Ravey lors du dernier conseil municipal réuni mercredi soir.

Le premier point de l'ordre du jour était en effet consacré à un projet de festival de musique en milieu d'année prochaine. Pour l'occasion Olivia Gay, violoncelliste de renommée et originaire de la commune et Thierry Maillard, pianiste de jazz professionnel, sont venus présenter leur projet. « Il s'agit de réunir lors d'un même festival, ce qui ne s'est jamais fait encore, la



■ Selon les deux porteur du projet, le festival pourrait se tenir vers la fin juin.

musique classique et le jazz » explique la jeune musicienne.

Et pour l'occasion quoi de

mieux que le château des Tourelles pour que se croisent les musiques et les publics. De fait, si le jazz et le

classique s'opposent, le public n'est sans doute hostile ni à l'un ni à l'autre. Ce festival peut le démontrer résument les deux artistes, dès lors qu'il a un cadre exceptionnel ou que le public puisse se restaurer. Et mieux encore si l'une des finalistes de The Voice vient à faire le déplacement et que des musiciens reconnus viennent aussi jouer.

Deux abstentions

Prudents, les élus n'ont pas été avares de questions sur le pourquoi et le comment d'un tel festival. Et on est même rentré dans le détail avant l'heure sur les questions pratiques.

Reste qu'avant d'aller plus loin, Françoise Ravey a évoqué le montage financier d'une telle opération avec

les demandes de subventions, les prestations – en nature – que la commune pourrait mettre à disposition.

Quelques réticences se sont toutefois faites entendre du côté de Jean-François Boischarde, qui met en avant les difficultés financières de la commune et son impossibilité de prendre des risques sur ce plan-là. « Je m'abstiens, mais ce n'est pas pour autant que je ne souhaite pas la réussite de ce festival [...] j'en serai d'ailleurs le premier spectateur ! »

Les autres conseillers, à l'exception d'un pouvoir détenu également par Jean-François Boischarde, ont voté en faveur de ce projet. Le nom a même déjà été trouvé : « Classique n'jazz au Château des Tourelles ».

Du POS au PLU (18/10/2014)

Outre la possible organisation du festival « Classique n'jazz au Château des Tourelles » (ER du 17 octobre) les élus ont évoqué une série de dossiers parmi lesquels il faut retenir celui de l'urbanisation.

Selon Jean-François Boischarde, la municipalité devra transformer son POS en PLU comme la loi de mars 2014 l'y oblige, sous peine que le plan actuel ne devienne caduc. Ainsi, ce nouveau PLU doit à l'avenir permettre d'assurer l'équilibre entre le développement urbain et la préservation des espaces naturels et agricoles, l'équilibre entre emploi et habitat ainsi qu'une gestion plus économe de l'espace qui intègre la biodiversité, la réduction des nuisances et la prévention des risques naturels.

Les élus ont donc décidé de prescrire cette révision et d'organiser une large concertation auprès de la population avant que le conseil municipal n'arrête le schéma.

Parmi les autres points, on notera la signature d'une nouvelle convention entre le conseil général et la médiathèque pour qu'elle intègre le réseau départemental des médiathèques du département avec une aide annuelle de 2.000 euros, soit 1 euro par habitant.

Dans le domaine de la forêt, la commune va intégrer le réseau des communes forestières pour permettre une meilleure valorisation du patrimoine forestier.

En outre, le programme des travaux a été approuvé sur les parcelles 11 et 39.

Au chapitre des désignations, Jean-François Zumbihl participera au congrès des maires fin novembre, Françoise Ravey et Sabine Gay représenteront la mairie à Natura 2000. Enfin on notera encore que l'ancien camion des pompiers est à vendre : il s'agit d'un véhicule de marque Ford avec sa moto pompe et ses tuyaux qui date de 1948, en bon état de fonctionnement. S'adresser à la mairie.

Faire revivre la nécropole (22/10/2014)



En vue

La nécropole à l'Unesco ?

En attendant sa possible inscription au patrimoine de l'Unesco, la nécropole de Morvillars va connaître une phase de travaux afin d'être en parfait état en 2017-2018.

En Sud Territoire

Faire revivre la nécropole pour une inscription à l'Unesco



■ La visite lors des journées du patrimoine était justement consacrée à la nécropole.

Depuis septembre 2013, le conseil général du Territoire de Belfort, adhérent de l'association interdépartementale « Paysages et sites de mémoire de la guerre 1914-1918 » est porteur d'un projet d'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco de deux sites témoignant de l'impact de la Première Guerre mondiale dans le département.

Il s'agit du monument du caporal Peugeot à Joncherey et de la nécropole nationale de Morvillars. Le comité départemental Unesco s'est réuni dernièrement à l'hôtel du département pour faire le point sur les avancées du dossier, porté au niveau national par le secrétariat d'État aux Anciens Combattants. Un travail important a déjà été réalisé par le conseil général, les archives départementales et la municipalité de Morvillars. Il doit être poursuivi et intensifié – pour espérer une inscription vers 2017-2018 – autour de plusieurs axes : documentation historique, engagement d'une démarche de protection et de valorisation touristique de la nécropole et enfin forte mobilisation sur le terrain.

L'Unesco a fixé divers critères : valeur universelle exceptionnelle du site, valeurs mémorielles, morales et spirituelles, caractère remarquable de la mémoire funéraire des soldats (tombes,

monument...). Les cimetières militaires et mémoriaux se répètent de la Mer du Nord à la frontière franco-suisse. Ainsi 105 sites, dont Morvillars, ont été retenus dans la liste des 80 pour la France validée en janvier 2014.

Le comité départemental Unesco s'est fixé plusieurs objectifs : forte mobilisation sur le terrain, faire connaître la nécropole, donner vie à ce patrimoine avec des cérémonies commémoratives, des reconstitutions historiques, sans oublier le développement touristique (signalétique, plaquette explicative...).

Trois zones

Le processus de valorisation est déterminé par trois zones. Tout d'abord, la zone cœur constituée par l'espace occupé par la nécropole, lieu de mémoire à protéger en priorité. Ensuite, se situe une zone tampon dans l'environnement immédiat de la nécropole, avec des mesures de protection à faire figurer dans le plan local d'urbanisme. Enfin, des sites périphériques comme l'ambulance du château par exemple mais aussi ligne de front du Sud de l'Alsace, nécessaires à la bonne compréhension de la valeur patrimoniale du site principal constituent la zone d'interprétation.

Le site de la nécropole et du monument aux morts de Morvillars n'est ni inscrit, ni

classé par les monuments historiques mais il est protégé juridiquement en tant que cimetière. L'architecte Robert Danis a réalisé l'autel du monument du Vieil Armand. Choisi par Louis Vielard, maire de Morvillars, durant la Première Guerre, Robert Danis a donné un mouvement esthétique au monument lanterne des morts. Il a également inclus des symboles avec des références chrétiennes très an-

ciennes.

Concrètement, la municipalité devrait adhérer à l'association « Paysages et sites de mémoire de la guerre 1914-1918 » montrant ainsi sa volonté de faire vivre la nécropole, en particulier avec les scolaires, de transmettre le site aux générations futures, de participer à sa valorisation touristique avec des panneaux signalétiques et plaquettes explicatives.

En parfait état en 2017



► En septembre dernier, une réunion sur le terrain entre divers partenaires a permis d'établir un programme de travaux afin que le site de la nécropole soit en parfait état à l'horizon 2017-2018. Les travaux seront pilotés et à la charge de l'office national des anciens combattants et plus particulièrement du pôle des sépultures de

guerre et des hauts lieux de la mémoire nationale. La rénovation porte principalement sur la réfection de l'allée centrale en béton désactivé avec une couche de décoration. On n'utilise plus de désherbants chimiques. La plateforme supérieure (autour du monument) sera reprise en béton désactivé ou en tapis végétal.

Les croix de la nécropole ont été traitées en septembre dernier avec un produit biologique antimousse et antifongique. Les marches et contremarches seront recallibrées et les joints refaits, deux mains courantes seront installées de chaque côté des escaliers. Le monument aux morts et les seize tombes des enfants de Morvillars morts au champ d'honneur seront nettoyés et les inscriptions seront rénovées.

Divers autres travaux sont programmés : remise en état de la lanterne des morts, scellement des deux obus devant les monuments, changement du mât des couleurs, aménagement floral, plantation d'arbustes, installation de lutrins d'information, remise en état des pilastres du portail d'entrée...

L'école et l'église aux normes (23/10/2014)

L'école et l'église aux normes

23/10/2014



■ En avril 2012, l'église était menacée de fermeture...

L'école publique et l'église Saint-Martin ont reçu récemment la visite de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité qui a donné son feu vert pour la conformité des installations de ces deux bâtiments accueillant du public.

La municipalité représentée par Jean-François Boichard 1^{er} adjoint chargé des travaux, Lydie Baumgartner 2^e adjointe responsable des affaires scolaires et Caroline Camozzi conseillère municipale a accueilli la commission composée d'un représentant de la préfecture et d'un pompier du service départemental d'incendie et de secours.

À l'école, les contrôles ont porté sur l'ensemble du bâtiment qui vient de subir un réaménagement complet

avec la création de l'espace périscolaire et de deux salles de classe à l'étage et une rénovation totale des espaces du rez-de-chaussée. Tout a été inspecté : électricité, alarme, issues de secours, accès handicapés, sécurité incendie, portes coupe-feu retardataires, escaliers de secours, salles de classe hermétiques à l'incendie grâce à des plafonds et cloisons pare-feu... Les documents remis par les entreprises en fin de chantier ont été épluchés ainsi que le registre de sécurité de l'école. La commission a déclenché l'alarme incendie pour observer le comportement des écoliers et des adultes les encadrants : tout s'est déroulé dans les normes. À l'issue de la visite, un avis favorable a été donné pour l'école.



■ Après travaux, elle peut aujourd'hui accueillir les paroissiens.

Aucune visite de sécurité depuis plus de 15 ans

Seconde étape à l'église Saint-Martin propriété des communes de Méziré et de Morvillars. En avril 2012, l'église était menacée de fermeture. Le préfet mettait en demeure les deux communes de procéder à des réparations et remises aux normes des installations électriques devenues obsolètes et dangereuses. Les contrôles de la commission de sécurité à l'église ont porté essentiellement sur l'électricité, les issues de secours, le chauffage et le fonctionnement de l'alarme. Le paratonnerre qui n'était plus aux normes a été remis en état. Après de longues années hors la loi, l'église peut désormais accueillir les paroissiens en toute sécurité. Ces travaux de remise aux normes ont été à la charge, pour moitié, des communes de Morvillars et de Méziré.

Le conseil municipal de Morvillars avait estimé qu'il était judicieux de procéder à

une mise en valeur intérieure et extérieure de l'édifice par illumination du bâtiment et des vitraux. Les travaux s'étaient déroulés dans la foulée et terminés en mars dernier. Cette partie embellissement est restée à la seule initiative de la commune de Morvillars, Méziré ayant refusé d'y participer. Françoise Ravey, maire de Morvillars et son conseil ne le regrettent en rien car les subventions, principalement de la Fondation du patrimoine et la souscription auprès des habitants, couvrent les frais engagés.

Les membres de la commission de sécurité ont cependant signalé qu'aucune visite de sécurité n'avait été effectuée depuis plus de 15 ans ce qui constitue un record dans le Territoire de Belfort voire même un record de France. L'équipe municipale élue en 2011 et réélue en 2014 doit subir encore certains dysfonctionnements passés qui s'ajoutent à une situation financière toujours délicate.

Parmi les conférences, la réforme territoriale, un enjeu pour la croissance ?



Ph. ER d'archives

Besançon

Carrefour des maires 23/10/2014

Deux journées d'échange à ce 3^e Carrefour des maires et des élus locaux de Franche-Comté qui se déroule à Micropolis. Élus, décideurs des collectivités, professionnels de l'aménagement et entreprises se rencontrent. Invités, Alain Lambert, ancien ministre du Budget, Yves Threard, journaliste politique au Figaro et I-Télé,

Elle Cohen économiste, Dominique Reynie, politologue. Sept conférences et huit mini-débats pour parler du code des marchés publics, de la réforme territoriale et de l'investissement public régional. Des thèmes que les élus doivent maîtriser... 70 exposants présents.

🕒 Le 23 de 10 à 18 h, le 24 de 10 à 17 h.

Territoire de Belfort : pénurie de médecins (07/11/2014)

Incitations à l'installation

Le ministère de la Santé propose aux étudiants en médecine un Contrat d'engagement de service public (CESP), avec une allocation mensuelle de 1.200 €. Le bénéficiaire doit choisir une spécialité moins représentée puis exercer au moins deux ans dans des lieux où la continuité des soins est menacée. Un jeune médecin a déjà profité de cette mesure dans le Territoire.

Le pacte Praticien territorial en médecine général (PTMG) complète, si besoin est, le revenu d'un jeune médecin jusqu'à 6.900 € bruts par mois, s'il s'installe dans une zone médicalement sous-dotée. Ce dispositif a incité un nouveau médecin à ouvrir un cabinet à Morvillars en octobre et deux autres à s'installer à Montreux-Château début 2015.

Hommage à Joseph Joliat (11/11/2014)

Aujourd'hui, la cérémonie commémorative du 96^e anniversaire de l'Armistice de 1918 aura un caractère particulier au cimetière militaire de Morvillars.

La tradition sera respectée avec discours, dépôt de gerbes et Marseillaise. Dans le cadre du centenaire de la Première Guerre mondiale, la cérémonie sera accompagnée de lettres de Poilus lues par des élèves du collège Lucie Aubrac et par un hommage solennel rendu à Joseph Joliat, soldat de Morvillars mort au champ d'honneur, par un élève de l'école primaire.

Puis, en mairie, s'ensuivra la projection de deux petits films de six minutes réalisés par les étudiants en BTS audiovisuel du lycée Viette sur la guerre de 14-18 à Morvillars et l'implication des scolaires dans le devoir de mémoire. Une exposition sur la guerre de 1914-1918 à Morvillars sera présentée par Patrice Boufflers. Elle retrace, en vingt panneaux, les grands axes de la Grande Guerre dans le village : la commémoration du centenaire, la nécropole, le monument aux morts, l'ambulance du château, l'hôpital d'origine des étapes, les plaques commémoratives... L'exposition sera ensuite visible durant tout le mois de novembre en mairie aux horaires d'ouverture.

La flamme ravivée (13/11/2014)



Ravivage de la flamme par Françoise Ravey (maire) et Régis Ostertag (conseiller municipal) Jean MICHELAT

La commémoration de l'armistice du 11-Novembre 1918 a pris une connotation particulière à Morvillars.

Trois messages ont été lus par Patrice Boufflers, une élève du primaire et deux élèves du collège. Mais le plus émouvant aura été pour la toute première fois, le ravivage de la flamme par le maire, Françoise Ravey.

La foule s'est ensuite rendue à la mairie pour voir l'exposition de Patrice Boufflers et le film des élèves du lycée Viette de Montbéliard.

Le conseiller Régis Ostertag a souligné : « 2014 a été marquée par de nombreuses cérémonies commémorant le centenaire de cette terrible guerre, mais demain que restera-t-il ? L'oubli ou le devoir de mémoire que nous devons à nos soldats ? » Et d'appeler enseignants et jeunes à se retrouver « tous les ans pour commémorer nos soldats, nos bâtisseurs de paix ».

Conseil municipal : affaires immobilières (16/11/2014)

Deux dossiers d'importance figuraient au menu des élus mercredi soir. Le premier concernait la préemption sur la gare dont la SNCF souhaite se démunir. « Le prix de cet ensemble avec 9 a de terrain est assez bas puisqu'il s'élève à 36.000 €, mais il n'existe pas d'assainissement et il est actuellement occupé par un locataire salarié de la SNCF » a expliqué Françoise Ravey. Avant d'ajouter encore que c'est un endroit central, stratégique dans le village avec la réouverture de la ligne Belfort/Delle, puisqu'il verra la création d'un parking de 150 places.

Cette acquisition ne devrait par ailleurs pas poser de problème financier puisque la commune vient de vendre une maison à proximité de la médiathèque et l'ancienne mairie école. Pour l'heure toutefois, la commune n'a pas d'idée précise sur sa destination et il reste à transformer le droit au bail du locataire.

C'est donc à l'unanimité que les élus ont voté la préemption.

Rendre service

La même unanimité s'est faite jour sur la vente de quinze parcelles d'aisance à des riverains. « Ces ventes n'enlèvent rien au domaine communal, nous accédons à ces demandes de rachat pour rendre service et parce qu'elles cristallisaient depuis longtemps certaines rancœurs » a souligné le maire. Elles seront cédées à 15 euros le m².

Parmi d'autres dossiers, les élus ont évoqué la question de l'étanchéité du toit de l'église. Un gros dossier sur le plan financier puisqu'après les travaux électriques menés à bien, l'urgence concerne aujourd'hui l'état du toit. « De gros dégâts ont été pris en charge par les assurances, mais il s'agit aujourd'hui de procéder au remplacement des tuiles, qui datent de 1883 et sont devenues poreuses, un colmatage ne suffit plus ». La bonne nouvelle réside dans le fait que la charpente est en bon état, mais les premiers devis se montent à 200.000 € à partager avec Méziré. Dans l'immédiat, les élus ont autorisé le maire à lancer les demandes de subventions.

Outre l'achat de l'ancienne gare, les élus ont encore pris une décision marquante : celle de ne pas verser son indemnité de conseil au receveur municipal. On sait que la situation financière de la commune est encore loin d'être dégagée puisque selon Jean-François Zumbihl, le premier adjoint chargé des finances, « si la commune voit un peu moins de nuages, elle est encore loin de voir le soleil... » Certes ce n'est pas tant la somme en question – 450 € – qui a posé problème que son principe lui-même. Il y a en effet, selon les élus, une certaine indécence de l'État à toujours transférer des charges, sans compensations financières. D'où leur demande de davantage de transparence sur cette question et l'envoi d'une motion dans ce sens à l'association des maires du département et de France.

Spectacle de Noël sur inscription

D'indemnité, il fut encore question avec l'octroi cette fois des 30 % restant de la prime versée au personnel « au vu de sa bonne implication dans le fonctionnement de la commune » ainsi que l'octroi d'un bon d'achat de 50 € pour les fêtes de fin d'année. On notera encore la signature d'une convention pour la mise à disposition du gymnase au collège Lucie-Aubrac dans des conditions bien précises.

Quant au spectacle de Noël pour les enfants, il se déroulera samedi 13 décembre, et pour éviter les gaspillages, les parents devront inscrire leurs enfants pour y participer tandis qu'il est lancé un appel aux bonnes volontés pour le coup de main de préparation.

La Libération, il y a 70 ans (23/11/2014)

La Libération, il y a soixante-dix ans jour pour jour

23/11/2014

Une cérémonie empreinte d'émotion s'est déroulée samedi matin entre Méziré et Morvillars pour la célébration du 70^e anniversaire de la libération des deux communes. Autour des deux premiers magistrats, Françoise Ravey (Morvillars) et Raphaël Rodriguez (Méziré), toutes les forces vives des deux communes et en particulier les conseils municipaux avaient répondu présent pour saluer comme il se doit l'événement qui, voici soixante-dix ans jour pour jour, avait permis de rompre le front ennemi.

Interné et évadé

Raphaël Rodriguez, qui officiait pour l'occasion, a rappelé les conditions de cette libération et en particulier l'action « du 5^e régiment des chasseurs d'Afrique et du 9^e régime des Zouaves qui ont subi de lourdes pertes pour rétablir la liberté, fondement de notre démocratie ». Et le maire d'appeler les générations futures à poursuivre ce devoir de mémoire envers les héros de cette libération.



■ Cédric Viatte, salué pour son travail avec les écoliers, s'est souvenu de son grand-père venu... de Suisse pour défendre la France.

De son côté, le Souvenir français a profité de l'occasion pour remarquer le travail mené par Cédric Viatte, le directeur des écoles de Bourogne qui, depuis cinq ans, célèbre avec les écoliers les cérémonies patriotiques en lui remettant un diplôme.

Ému, ce dernier devait saluer en marge la mémoire de son grand-père, Albert Viatte, venu en 1942 de Saint-Brais, dans les Franche

Montagnes, participer aux combats. « Il était arrivé à l'époque à vélo mais il a fini par se faire prendre avant d'être interné à la caserne Friedrich à Belfort puis à la Citadelle à Besançon avant de parvenir fort heureusement à s'échapper », glissait-il à l'issue de la cérémonie qui s'est terminée par le traditionnel vin d'honneur offert par la municipalité de Méziré.

La qualité de l'eau sous la loupe (24/11/2014)

La qualité de l'eau sous la loupe

24/11/2014

« Notre eau est dure, calcaire, elle s'avère aussi nitratée, mais elle n'en est pas moins potable », insiste Françoise Ravey, maire de Morvillars, après la présentation devant le conseil municipal d'un rapport complet de Patrice Boufflers, qui ne ménage pas son temps pour son ancienne commune de résidence. De fait, la qualité de l'eau est appréciée à la suite d'analyses précises et nombreuses pour déterminer ses qualités organoleptique, physico-chimique mais aussi pour y déceler des substances indésirables comme les nitrates, les pesticides ou des micro-organismes susceptibles de provoquer des maladies graves.

L'an dernier, ce sont ainsi 23

prélèvements réglementaires auxquels s'ajoutent 31 analyses en autocontrôles qui ont été réalisés sur les deux stations de la commune.

« À chaque fois, il a été détecté des pesticides dans les limites réglementaires », indique Patrice Boufflers avant d'ajouter que « cette détection nécessite toutefois de limiter leur utilisation, que ce soit par les collectivités, les agriculteurs et les particuliers ».

Sur ce point, il a rappelé que des mesures agro-environnementales avaient été mises en place pour que les agriculteurs modifient leurs pratiques en compensation d'aides financières. Au total,

384 hectares de terres sont concernés par ces mesures sur les captages de Morvillars, Grandvillars et Saint-Dizier-l'Évêque. De nouvelles dispositions devraient voir le jour avec notamment une extension des zones vulnérables pour réduire les nitrates et les pesticides encore trop présents dans les eaux. Et Françoise Ravey de surenchérir et d'appeler à la mobilisation en expliquant que « même si l'eau est potable, nous restons les plus mal lotis du département en terme de qualité ».

Augmentation des prélèvements

Reste encore un autre point noir : celui des fuites. Si, en moyenne, c'est environ 343.000 m³ d'eau qui sont mis en distribution chaque année, seuls 216.000 m³ sont vendus soit un rendement de 63 % seulement. Des pertes importantes dues aux essais de poteaux, aux curages du réseau mais aussi aux fuites. Et pour maîtriser ces dernières, la Communauté de l'agglomération belfortaine (Cab) a mis par exemple en place à Morvillars, un système de compteurs par secteur télégérés pour déceler toute augmentation anormale de consommation et par conséquent toute fuite.

On notera encore que le périmètre de protection du captage sera étendu après enquête publique pour prendre en compte le puits secondaire non protégé jusqu'ici. Tandis que la Cab devrait augmenter l'an prochain ses prélèvements pour passer de 1.200 à 1.800 m³/jour de manière à diminuer les prélèvements en provenance de Mathay.



■ La station secondaire à côté de la principale (notre photo), recouverte d'un petit dôme, sera incluse dans le périmètre de protection.

Le chant du départ pour le vieux Ford (26/11/2014)

Le chant du départ pour le vieux Ford

26/11/2014

C'est avec un pincement au cœur que les sapeurs-pompiers volontaires de Morvillars vont voir s'en aller leur vieux camion de pompiers. « Qu'on ne s'y trompe pas, c'est à la demande du chef de corps Olivier Trousselle que ce camion vient d'être vendu », précise Françoise Ravey. Le besoin de place – le centre dispose de six véhicules – et son inutilité au centre des Tourelles sont les raisons principales de cette vente.

Samedi dernier, c'est donc

pour une photo souvenir que le conseil municipal et les sapeurs volontaires ont posé. Une photo, avant que le vieux Ford ne parte pour une retraite bien méritée chez Jean Perrin, un collectionneur de Longevelle, dans le Doubs, qui s'est pris de passion pour les véhicules de pompiers.

Ce vieux Ford V8 immatriculé 634C90 avec son échelle, ses 200 mètres de tuyaux accrochés aux dévidoirs, ses coffres et sa cabine pour huit

pompiers a une belle histoire. Vieux camion militaire américain au départ, il avait été reconfiguré et transformé en 1948 en camion d'intervention. Après une première vie au corps de Delle, il avait été acquis par la commune dans les années 80 pour être opérationnel encore de longues années. Récemment remis en état, il faut dire que ses sorties étaient rares et chères : le Ford V8 consommait en effet 50 litres de super aux 100 km !



■ Le vieux Ford V8 sera regretté mais sa place sera désormais dans un musée.

Un camion à sauver (28/11/2014)

Un camion à sauver

28/11/2014

La vente du vieux camion américain des sapeurs-pompiers de Morvillars déclenche des remous.

Rutilant, il expose ses formes d'un autre âge dans la caserne des pompiers des Tourelles, dans la zone industrielle de Morvillars.

« Il y a sept ans environ, nous l'avons récupéré dans la caserne », explique le lieutenant Olivier Trousselle, chef de centre aux Tourelles. « Une convention a été signée entre le Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) et la mairie. Le service de secours assurait l'hébergement, la mairie étant propriétaire du véhicule et finançant les réparations. » Cinq pompiers bénévoles ont mis à profit leurs loisirs, en dehors des gardes, pour remettre peu à peu en état le vieux camion. « Il a fait une sortie pour le mariage d'un collègue et pour le congrès départemental, à Morvillars il y a quelques années. »

« Il fait partie de notre patrimoine »

Depuis le début 2014, le camion semble toutefois être devenu encombrant. « En janvier, j'ai demandé au maire de trouver une solution pour libérer de la place dans la caserne pour les véhicules d'intervention », ajoute Olivier Trousselle. « J'ai envoyé plusieurs mails, mais je n'ai pas eu de réponse. » L'échéance, le chef de centre l'avait fixée à



■ Depuis sept ans, le camion des Américains est abrité dans la caserne des Tourelles.

Photo L.P.

la mi-novembre. « J'ai besoin de place dans la remise pour les véhicules de service. D'autant que nous devons également stocker les agrès du parcours sportif. »

Du côté de la mairie, le premier magistrat, Françoise Ravey, ne cache pas son attachement pour ce véhicule historique. « Il fait partie de notre patrimoine et de l'histoire du village mais le chef de centre s'est montré très insistant. Nous ne disposons pas d'ateliers municipaux pour stocker le véhicule et, bien que je sois très attachée à ce camion, j'ai pris sur moi. Les solutions étaient limitées », regrette Françoise Ravey. « J'ai contacté l'association des pompiers vétérans de Morvillars, mais elle m'a dit ne pas être intéressée. »

La commune a donc déci-

dé, à contrecoeur, de mettre en vente le véhicule. C'est l'un des conseillers, Michel Graehling, qui s'est chargé de l'opération. Une annonce a été passée sur Internet au prix initial de 6.000 €. Finalement, nous avons eu un acheteur, un collectionneur de Longeville, dans le Doubs, qui nous en offre 1.800 €. »

« On a l'impression d'avoir été berné »

La gorge nouée, conseil municipal et pompiers volontaires des Tourelles ont pris la pose samedi devant l'engin. « Pour qu'il parte avec les honneurs », souligne le maire. « Cette vente ne fait pas l'unanimité. » Y compris en interne. Certains avancent qu'une poignée de personnes, aux Tourelles,

auraient pris la décision de se débarrasser du camion, contre l'avis de ceux qui auraient souhaité le conserver.

Selon eux, le manque de place serait un « faux prétexte ». « M. Trousselle nous a dit qu'il avait besoin d'espace pour accueillir des véhicules du centre de secours de Grandvillars durant les

travaux », résume Michel Graehling. Sauf que les trois engins sont arrivés en octobre et rejoindront leur caserne d'ici fin décembre. Sans que la présence du vieux camion ne semble gênante. « On a l'impression d'avoir été berné », ajoute le conseiller municipal.

« Si les pompiers sont capables de bâcher un toit après une tempête, ils peuvent très bien bâcher un véhicule sur le parking le temps du chantier, en cas de besoin », argumente ce procamion. « C'est une solution qui a été envisagée », reconnaît Olivier Trousselle. « J'avais également démarché le musée du sapeur-pompier à Ferrette, qui était prêt à le prendre, mais gratuitement. »

Quitte à s'en séparer, les élus de Morvillars souhaiteraient « que le véhicule reste dans le Territoire de Belfort et puisse participer de temps en temps à des défilés. » La vente, pour l'instant, n'est toujours pas finalisée. « Si un acquéreur local était intéressé, nous serions prêts à envisager cette alternative », précise le maire. « Mais il faut faire vite ! »

Isabelle PETITLAURENT

Mairie de Morvillars, tél. : 03.84.27.80.36.

Venu avec les GI's

► Le vieux camion Ford V8 cache sous sa carrosserie une histoire émouvante. Il est arrivé avec les Américains, venus libérer la France. Et laissé en souvenir par les GI's, après leur départ.

En 1948, le camion militaire a changé de destination. Repaint par les villageois, il a été adopté par les pompiers pour transporter une grande échelle, 200 m de tuyaux accrochés aux dévidoirs et huit soldats du feu. Il a d'abord servi à Delle, avant d'être acquis dans les années quatre-vingt par la commune de Morvillars.

Plus de 32.000€ de souscription (28/11/2014)

Plus de 32.000 euros de souscription

28/11/2014



■ Un moment solennel : la remise du chèque avec de gauche à droite, Didier Pierre, Christophe Viellard, Françoise Ravey et Paul Bacchetta.

Une première étape. C'est en effet un premier pas qui vient d'être franchi avec la mise aux normes des installations électriques et la mise en valeur de l'église avec son financement correspondant. Mercredi soir en mairie, la Fondation du patrimoine et Paul Bacchetta, son délégué régional, sont venus remettre les 32.226 euros que la souscription lancée en février dernier a permis de recueillir.

Comme l'a justement et patiemment expliqué Françoise Ravey, maire, les épisodes de ce dossier se sont succédé depuis juillet 2012, au moment où l'église était sous la menace d'une fermeture au public en raison du danger que représentaient les installations électriques. Le temps de monter les dossiers pour obtenir les subventions nécessaires, le temps de faire les appels d'offres, celui aussi de créer l'association pour la restauration de l'église que la commune de Méziré propriétaire en indivis avec Morvillars, rende son tablier sur

le volet de la mise en valeur de l'édifice. Les élus Morvelais ne se sont pas découragés pour autant et Françoise Ravey a pris alors son bâton de pèlerin pour partir à la chasse aux subventions.

Finalement, les travaux coûteront 136.761 euros financés à hauteur de 23.658 euros par l'Etat, 10.000 euros par la Fondation du patrimoine et 32.226 euros par la souscription.

Soixante-dix donateurs

La souscription justement – encore ouverte – est le fait de 70 donateurs qui ont apporté 6.000 euros, tandis que la famille Viellard et la Société Viellard-Migeon ont apporté le reste de la somme à parts égales.

L'occasion pour Christophe Viellard de rappeler l'attachement de sa famille à l'église, construite grâce à Juvénal Viellard, l'un de ses ancêtres. La crypte sous l'église accueille depuis toujours les défunts de la famille. « Il y a, au travers de notre action,

Le rôle de la Fondation du patrimoine

► Avec ses douze représentants dans la région – mais aucun pour le Territoire – la Fondation intervient à la fois pour des particuliers qui s'engagent dans la restauration de leur patrimoine, et pour les collectivités. Après accord des Bâtiments de France qui accordent le label, la Fondation assure la validité des projets, lance les souscriptions nécessaires et édite les plaquettes d'information. Outre les déductions fiscales intéressantes accordées aux donateurs, la Fondation apporte une aide d'un euro pour un euro donné avec un plafond de 10.000 € comme à Morvillars par exemple. Financée par l'Etat à partir des successions en déshérence, elle a une petite centaine d'opérations en cours en France dont, outre Morvillars, deux autres en cours dans le Territoire, à Phaffans et Bavilliers, là aussi pour les églises.

une fidélité marquée de notre famille à Morvillars, une fidélité totale à Dieu, à notre foi, à la population mais aussi à notre métier du travail du fil » a-t-il dit non sans une certaine gravité.

Reste que, loin s'en faut, la sauvegarde de cet édifice néogothique de 1882 est loin d'être terminée : « Je viens de monter dans le clocher et sur le toit de l'église, il faut agir vite sur la toiture » a dit Didier Pierre, le président de l'association pour la restauration. De fait, depuis cent ans, elle est toujours dans son état d'origine. Et un premier pas dans le financement est acquis avec une aide de 50.000 € de la CAB.

Un règlement pour le cimetière (06/12/2014)

Un règlement pour le cimetière

06/12/2014

Pas moins de 65 articles ! C'est le nombre des dispositions générales du nouveau règlement du cimetière intercommunal sur lesquels les élus ont délibéré mercredi soir lors de leur dernière séance. Un règlement patiemment élaboré par Michel Graehling, conseiller municipal, avec les élus de Méziré. « Le plan était faux, il est arrivé qu'une même concession soit concédée à deux familles différentes, il était grand temps de faire quelque chose, c'est un premier pas vers une régularisation » a d'abord commenté Françoise Ravey. Pour le reste, « tous les cas de figure ont été traités » des dispositions particulières pour les sépultures en pleine terre comme pour la construction d'un caveau, pour les columbariums, existent désormais » a expliqué Michel Graehling.

Ainsi, les places seront accordées de manière chronologique, un plan avec des numéros est établi tandis que la configuration du cimetière va changer avec la suppression des haies devenues très hautes. « Il y avait un problème d'entretien mais aussi de sécurité, des personnes avaient peur et puis les vieux massifs sont arrivés en fin de vie, tout cela donnera plus de clarté, enfin un bac avec une arrivée d'eau et un nouveau dépôt pour les fleurs verront le jour ». Sur le même sujet, le

cimetière militaire sera lui aussi réhabilité grâce à une aide de l'Etat avec le soutien du Souvenir français pour effectuer notamment une reprise de l'allée centrale. Les travaux ont commencé et se poursuivront jusqu'en 2017 alors que, dans le même temps, les élus ont décidé d'adhérer à l'association Paysage et sites de mémoire de la Grande Guerre.

Le droit du sol à la CAB

Le dossier n'est pas sans poser de problèmes dans la plupart des communes : les instructions des permis de construire ne seront plus du ressort de la Direction départementale des territoires à partir du 1^{er} janvier avec les transferts de compétence de l'Etat. Et Françoise Ravey, par ailleurs vice-présidente de la Cab, a présenté en avant-première une délibération déjà approuvée en bureau qui fait que la Cab prendra à sa charge – gratuitement pour les communes – l'instruction des permis de construire, des permis d'aménager, de démolir ou encore les déclarations préalables. Trente et une communes sont ainsi concernées à l'exception de Banvillars, qui ne dispose que d'une carte communale et non d'un PLU. « Cette prise de compétence ne concerne pas le droit du sol » qui reste du pouvoir des communes a conclu Françoise Ravey.

Des travaux en perspective (09/12/2014)

Outre les questions liées à l'aménagement du cimetière (notre édition du 6 décembre), les élus réunis mercredi soir ont encore délibéré sur la taxe d'aménagement qui touche toutes les constructions nouvelles en fixant son taux à 4 % et non plus dans une fourchette pouvant aller jusqu'à 20 % comme précédemment.

Toujours sur les questions liées au droit du sol, le conseil a définitivement entériné la procédure de modification du POS. Un dossier qui, aux yeux des élus, a duré bien trop longtemps et qui aura des conséquences, puisque le projet d'installation d'une grande serre agricole de l'enseigne « Vive la Jardinerie » est semble-t-il remis en cause. « C'est une occasion manquée puisque si c'est le cas, on laisse filer entre nos mains une entreprise non polluante et des emplois », a souligné Françoise Ravey en pointant du doigt les lenteurs administratives.

Au chapitre des travaux, le maire a rappelé l'urgence de la réfection de la toiture de l'église « après qu'en pleine messe ne tombent des blocs de pierre du plafond ». Il s'agit donc de faire vite à la fois pour la sauvegarde de l'édifice – après les travaux de mise aux normes électriques – et pour bénéficier des subventions sur 2015 à un moment de restrictions budgétaires. Le montant des travaux, à partager avec Mézéré, s'élève pour l'heure à presque 210.000 € et toutes les instances publiques seront sollicitées, y compris l'évêché. Toujours en matière de travaux, la commune va déposer, dans le cadre du plan de soutien du BTP, un dossier pour la réalisation du regroupement des rues du Stade et de la Fontaine aux Voies.

Enfin, et comme elle s'y était déjà engagée, la commune poursuivra l'opération « zéro pesticide » qui vise non seulement pour elle à ne plus utiliser de produits phytosanitaires mais aussi à inviter les habitants à faire de même.

Réouverture de la ligne ferroviaire (12/12/2014)

Transports Des aménagements dans la commune nécessaires avant la réouverture de la ligne ferroviaire

La « Belfort-Delle » à Morvillars

12/12/2014

LES RÉUNIONS D'INFORMATIONS initiées par RFF (Réseau ferré de France) sur la future ligne ferroviaire Belfort-Delle sont en cours. Celle qui concerne le secteur de Morvillars s'est tenue mardi en présence d'une trentaine de personnes. Fort logiquement, ces dernières ont demandé des explications sur les aménagements prévus dans la localité.

Un parking de 30 places

Ainsi, la halte sera constituée d'un quai de 150 mètres avec un évitement pour permettre aux rames de se croiser, tandis qu'un parking de trente places sera créé à proximité. Les deux passages à niveau qui existent seront conservés. Celui du centre sera rehaussé de 15 cm tandis



■ Des aménagements conséquents vont transformer l'emprise de la ligne à Morvillars.

que le second, au sud, sera sécurisé et destiné uniquement aux piétons et cyclistes.

Enfin, un chemin piétonnier partira de la halte pour rejoindre la zone industrielle

de Bourogne. À proximité un site GSM-R pour les transmissions internes de la SNCF verra également le jour.

Mais c'est à l'entrée de Bourogne au passage à niveau N° 13 que les aménagements seront plus conséquents avec la création d'un pont-rail sous la voie ferrée. « Il s'agit de la construction d'un ouvrage complexe avec beaucoup de linéaires de voirie à reconnecter et la création d'un rond-point à proximité du centre de secours des Tourelles », commente Laurent Mazzucchelli, le directeur de projet.

Reste que les procédures sur la base de cinq études complètes seront soumises à l'enquête publique au début de 2015.

Mais on retiendra encore

sur le plan environnemental, les efforts qui seront conduits pour protéger les deux zones de Grispourceau et de Haute-nance en raison de la présence d'espèces protégées. Des discussions sont d'ailleurs en cours avec la Safer (société d'aménagement foncier et d'établissement rural) pour trouver un site de biodiversité pour compenser les atteintes à la faune.

Enfin des études concernant le bruit seront menées pour définir les mesures d'atténuation nécessaires malgré le fait que la traction soit électrique et que les rails soient soudés. En attendant, il faudra encore patienter trois ans, précisément le 11 décembre 2017, pour prendre le train !

De notre correspondant local :
André NAYENER

Médaille d'or pour Françoise Ravey (13/12/2014)

De nombreuses récompenses

13/12/2014

A l'occasion de l'assemblée générale du Souvenir français de Bourogne et canton de Grandvillars, plusieurs récompenses ont été distribuées en récompense de reconnaissance et dévouement.

Damien Meslot, député-maire de Belfort a remis des médailles or de l'Assemblée Nationale à Françoise Ravey, maire de Morvillars ; Denis Maumier ; Emile Buisson, vice-président, au colonel Jean-Pierre Schainquelin ; Olivier Drezet ; Claude Bony ; Raymond Charpiat ; au colonel Bailly ; des attestations de reconnaissance jeune génération de moins de 18 ans à Mathéo Chiesa et Kyllian Tribble, My-



■ Reconnaissance pour leur dévouement au Souvenir français.

lène Binet.

Des diplômes d'honneur ont été remis au nom du président du Souvenir fran-

çais national, le général Delbauffe : Denis Semonin ; Thérèse André ; Christophe Viellard ; Didier Bergerot ;

Laurent Henner ; Jean Michel Gaessler ; Corinne Petit ; Christian Rayot ; Bernard Boron.